

OCTOBRE 1988

149

C	H	A	N	
T	I	E	R	S
		n°2		

~~échec~~

Pratiques Recherches Stratégies

A.E.M.T.E.S.  
Pédagogie Freinet

## **L'Association École Moderne des Travailleurs de l'Enseignement Spécial (Pédagogie Freinet)**

- La commission Enseignement spécialisé de l'ICEM, déclarée en « Association École moderne des travailleurs de l'Enseignement spécialisé », est organisée au niveau national en structures coopératives d'échanges, de travail, de formation et de recherches.
- Elle est ouverte à tous les enseignants, éducateurs, parents, préoccupés par l'actualisation et la diffusion de pratiques, de techniques et d'outils pédagogiques permettant la réussite scolaire de tous les enfants, et plus particulièrement de ceux qui sont en difficulté.
- Elle a pour OBJECTIFS :
  - une réflexion critique permanente sur les pratiques pédagogiques et leur adéquation aux difficultés des enfants et à leurs besoins dans la société actuelle,
  - la lutte permanente contre les pratiques ségrégatives dans l'institution scolaire,
  - la formation des praticiens,
  - la recherche de solutions pour pallier les carences du système éducatif.
- Elle articule ses travaux et recherches, en liaison étroite avec l'Institut coopératif École moderne - pédagogie Freinet, autour de conceptions sociopolitiques, humaines et pédagogiques basées sur la coopération et l'épanouissement complet de chaque individu.

Pour tout renseignement s'adresser à :

Didier MUJICA  
18, rue Ferrée  
Asnières  
18000 BOURGES

Votre  
prochain N°

CHANTIERS 3/4

NOVEMBRE - DECEMBRE 1988.



Votre prochain numéro de Chantiers vous parviendra début Décembre.  
Ce sera un numéro double, intitulé 3-4 Novembre Décembre 1988.  
Nous avons tenu à rassembler plusieurs contributions centrées sur:

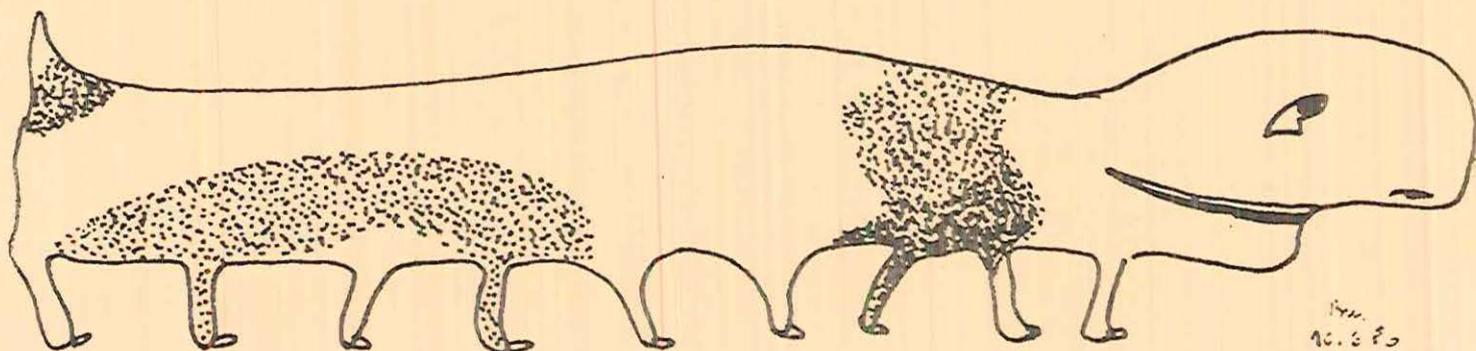
la MISE en FORMES et la DIFFUSION  
des écrits d'enfants à l'école.

Et plus particulièrement dans le cadre du Journal scolaire.

Un numéro copieux donc qui comprendra aussi les rubriques habituelles  
( Entraide Pratique - Informations - Activités de la Commission ES..)

# sommaire

- |                |  |                               |
|----------------|--|-------------------------------|
| 3.             | Sommaire   |                               |
| 4.             | Page Annonce du 3/4 Spécial Journal                  |                               |
| 5.             | Travailler autrement                                 |                               |
| 6.7.8.9.10.11. | ou une équipe en danger                              | L'équipe de l'IMP Clair Jolie |
| 12. à 20.      | Partir en classe de neige                            | Serge JAQUET                  |
| 21. à 25.      | Découverte de la calligraphie arabe                  | J-C. SAPORITO                 |
| 26. à 30.      | Une séance émouvante de notre conseil de coopération | Danielle JASMIN               |
| 31. à 39.      | Chantier carte postale                               | Monique MERIC                 |
| 40. à 45.      | Institutrice en CHS                                  | G. BLONDEL et L. COSIMI       |
| 46. à 48.      | Les sections d'éducation spécialisée                 | Monique MERIC                 |
| 49. et 50.     | Le devenir des SES                                   | SGEN/CFDT                     |
| 51. 52.        | Entraide Pratique                                    | Frédéric LESPINASSE           |
| 53.            | Repu de presse                                       | A. PITTION-ROSSILLON          |
| 54. et 55.     | Compte-rendu du stage de Parigné                     |                               |
| 56.            | Circuits   | Didier MUJICA                 |
| 57.            | Démarrage par l'entraide                             | Corinne PITTION-ROSSILLON     |
| 59.            | Abonnements / Dossiers                               |                               |



Plusieurs équipes pédagogiques (Clair Joie (69), Aizenay (85), Vitruve (75)...), sont actuellement mises dans l'impossibilité de mener à bien leurs projets, victimes d'interprétations restrictives de textes administratifs.

Le 11 Juillet, Patrick CHRETIEN, membre de l'équipe pédagogique de l'Ecole annexée à l'IMP Clair Joie, apprend sa nomination d'office sur un poste de SES.

L'équipe des enseignants refuse de compromettre l'exécution du projet pédagogique et s'explique:

TRAVAILLER AUTREMENT...

OU UNE EQUIPE EN DANGER.

Début septembre.

L'équipe a posé un préavis de grève jusqu'à fin septembre.

L'un de ses membres ne sera, de toutes façons, pas payé.

Solidarité financière possible avec un chèque  
à l'ordre du :

G.L.E.M. Groupe Lyonnais de l'Ecole Moderne  
Mention "Lutte" au dos.

A envoyer à : B. GOLLY  
36, rue des Alouettes  
69008 - LYON

Cette année, et pour la 1ère fois depuis l'année scolaire 1979-1980, la direction de l'école publique annexée à l'IMP Clair JOIE n'a pas été attribuée à un membre de l'équipe pédagogique. Ce qui implique, bien évidemment, le départ de l'un des membres de l'équipe, Mr Chrétien, et ce qui, fait plus grave, remet en cause fondamentalement la possibilité d'une prise en charge adaptée aux enfants. En effet, cette prise en charge s'inscrit dans le cadre thérapeutique global de l'institution sur lequel s'articule le projet pédagogique de l'école.

Pour bien en mesurer les conséquences, il convient d'abord :

- 1) de retracer l'histoire de cette école et de l'équipe qui exerce à Clair-Joie depuis presque 10 ans<sup>(1)</sup>,
- 2) d'explicitier les choix pédagogiques de l'équipe,
- 3) de noter les encouragements de nos autorités à continuer dans cette voie,
- 4) D'examiner notre situation administrative,
- 5) D'essayer de comprendre ce qui s'est passé au mouvement des instituteurs, cette année,

### 1) L'équipe se constitue :

le moins que l'on puisse dire est que l'on ne se "bousculait pas au portillon" pour demander un poste à Clair Joie en 1979, (combien de "nommés d'office" n'ont pas rejoint leur poste en particulier en 75, 78 et 79 ! Ce n'est pas Mr Juvet, notre Inspecteur Départemental Spécialisé qui nous contredira, ni le personnel éducatif de l'IMP qui en a, alors, assumé les conséquences).

Pourquoi ?

- La situation excentrée (50 kms de Lyon, moyens de communication rares),
- des enfants particulièrement difficiles (pathologies diverses regroupées, faute de mieux, sous l'étiquette "caractériels mal doués" - troubles de la personnalité, troubles du comportement et de la conduite - dont le point commun est la grande souffrance psychologique).

- des conditions matérielles déplorables. Le rapport des délégués départementaux du 30 novembre 85 et sa conclusion piquante : "Il est impensable à l'approche du 21ème siècle de rencontrer des conditions scolaires aussi lamentables" en attestent.

Ce n'est qu'à la rentrée prochaine que ces conditions matérielles vont changer. Une école neuve est construite. Mais, comble d'ironie, c'est aussi à ce moment là que l'on casse l'équipe.

### 2) choix pédagogiques

Afin de répondre aux difficultés spécifiques de ces enfants, les membres de l'équipe qui ont alors choisi de travailler à l'école annexée à l'IMP Clair Joie, ont fait aussi un choix pédagogique, celui de la pédagogie coopérative institutionnalisée.

Nous ne présenterons là que quelques aspects de cette pédagogie qui, partant des carences constatées chez ces enfants (non reconnaissance de leur existence en tant que personne, absence de notion de loi, de valorisation narcissique, non différenciation entre culpabilité et culpabilisation etc), vise à leur permettre, à travers des expériences de réalité, d'accéder à ce que Piaget a appelé "la morale de coopération"

<sup>(1)</sup> Voir le détail annexe I

- Responsabilisation

\* Collective : C'est "prendre ses affaires en main", c'est à dire, prendre toutes les décisions concernant un groupe donné, construire des projets, se donner des règles et donc prévoir les sanctions consécutives aux transgressions, régler des conflits par la médiation du groupe, (il y a des lieux institués pour cela : le conseil d'école, les commissions etc...). C'est aménager le temps, l'espace, gérer le matériel.

\* Individuelle : dans cette pyramide qu'est la vie coopérative, chacun a son rôle, prend ses responsabilités et les assume. Chacun a des droits, mais aussi des devoirs. La codification de la vie en groupe a ses exigences, mais d'une certaine manière elle protège l'individu. Elle lui assure une sécurité.

A l'intérieur de ce cadre, l'enfant peut :

- exercer son autonomie :

Nous nous efforçons de fournir des structures qui permettent le plus grand choix possible d'activités, y compris en ce qui concerne les apprentissages dits scolaires, dans le cadre, bien entendu, des programmes. Le maître n'est pas le seul détenteur des savoirs, comme il n'est pas le seul décideur de la vie commune. Les sources d'information mises à la disposition des enfants sont multiples et variées.

- Expérimenter la coopération et l'entraide :

La collaboration, le travail en groupes sont institués ; celui qui sait aide celui qui ne sait pas. Nous favorisons chaque fois que c'est possible la formation de groupes d'enfants hétérogènes en âge et en niveau.

C'est ainsi que l'école est actuellement organisée :

Nous pratiquons le décloisonnement total

Nous n'avons pas de classe attribuée.

Un groupe d'enfants et d'adultes vit et travaille ensemble.

Chaque enfant ou groupe d'enfants a un(des) projet(s) suivi(s) par l'un des enseignants (c'est le tuteur).

Les apprentissages sont personnalisés.

La vie de l'école est régulée par le conseil d'école, qui réunit tous les enfants et tous les adultes chaque semaine. Le conseil d'école est un organe de décisions et de réflexions.

Dans la même logique, et comment pourrait-il en être autrement, tous les membres de l'équipe adulte se partagent les responsabilités, y compris celles inhérentes à la direction de l'école.

Le conseil des maîtres est, lui aussi, un organe de réflexions et de décisions. Il se réunit régulièrement à jours fixes.

Il se partage les tâches de gestion de l'école :

- La gestion du matériel.
  - La trésorerie.
  - Le courrier administratif.
  - Les relations avec l'équipe pluridisciplinaire.
  - Les relations avec les parents.
  - Les décisions d'orientation des enfants.
- etc...

Le conseil des maîtres est un lieu de co-formation.

C'est là aussi que sont confrontées les expériences de chacun et que sont examinés les projets établis avec les enfants, en relation étroite avec les psychologues de l'institution.

On peut donc comprendre aisément que le poste de direction "tourne" depuis 1979.

C'est vrai que, si la législation actuelle ne reconnaît pas officiellement la direction collégiale d'une école, il n'en demeure pas moins que notre pratique d'équipe existe.

Il faut noter ici que nous nous intégrons dans une équipe plus large lorsque nous participons aux réunions de synthèse, aux réunions institutionnelles, lorsque nous engageons l'école un travail de réflexion avec les psychologues de l'institution.....

3) Notre travail, notre équipe, ont toujours été soutenus, encouragés et appréciés par notre Inspecteur Départemental Spécialisé Mr JOUVET

*" Depuis plusieurs années, se développe, à l'école spécialisée de l'IMP Clair Joie, une action collective particulièrement dynamique et déterminée visant, à la lumière d'une analyse lucide et approfondie à définir et à mettre en oeuvre un projet pédagogique cohérent et adapté aux difficultés graves et spécifiques présentées par la population enfantine accueillie dans cet établissement, cela bien entendu en concertation avec les autres intervenants éducatifs, médicaux, sociaux etc" .....*

Extrait du rapport d'inspection d'équipe 1982 (2)

Depuis 80, notre équipe a été pour de nombreux stagiaires du centre CAEI, toutes options, un lieu de formation.

Mais nous avons aussi reçu des stagiaires en formation initiale, des stagiaires voie DEUG.

Ces dernières années, certains sont venus de plus loin, intéressés par notre organisation pédagogique. C'est ainsi que nous avons reçu une stagiaire autrichienne, une autre du Québec etc...

Une étudiante en sciences de l'éducation a travaillé sur notre équipe, son histoire, a rencontré l'équipe, dans un premier temps, puis chacun des membres séparément.

Ainsi, notre choix pédagogique, notre façon de travailler en équipe sont reconnus et appréciés. Nous nous en réjouissons.

Mais notre situation administrative est, elle, beaucoup plus complexe.

4) Notre situation administrative :

Ainsi, aucun de nous n'est titulaire du poste à titre définitif<sup>(2)</sup> et pourtant :

En 1981-1982, Mrs CHRETIEN et CROZET sont titularisés, à titre définitif, puisqu'à cette époque le CAEI option DI (dont ils sont titulaires) le permettait.

Les enfants de Clair-Joie étaient alors des "caractériels mal doués". (à noter qu'en 79 était créée une classe de "CAS SOCIAUX" !). Après 81, tous ces enfants sont devenus des enfants "TRO-CO-CA" (troubles du comportement et du caractère)

Simple changement de dénomination, fluctuant au gré des réformes, puisque les enfants sont restés les mêmes.

(2) En annexe le rapport in-extenso

Parrallèlement, les options du CAEI ont été réformées. Pour être titularisé à Clair Joie aujourd'hui, il faut être titulaire du CAEI option D

En 1985, nous nous sommes donc présentés en candidat libre au CAEI D. C'est vrai, nous n'avons pas traité le sujet (une dissertation). C'est sur notre travail, que nous avons invité les examinateurs à venir nous évaluer avec ces "caractériels mal doués" devenus caractériels tout court.

Nous n'avons obtenu ni le CAEI option D, ni une équivalence !

Un autre exemple :

En 1981, Mr CROZET a été nommé titulaire à titre définitif sur un poste d'adjoint à école annexée à l'IMP Clair Joie.

En 1988, Mr CROZET a été nommé à titre provisoire sur un poste d'adjoint à l'école annexée à l'IMP Clair Joie !

Il est normal que la formation des enseignants spécialisés évolue. Nous ne pouvons que nous en réjouir et nous avons montré, par ailleurs, quelle part nous y prenions en accueillant des stagiaires.

Il est normal que les classifications des enfants inadaptés s'affinent, permettant une orientation plus adaptée.

Mais, il est étonnant que rien n'ait été prévu pour des cas comme les nôtres.

Nous avons à maintes reprises demandé à notre inspecteur départemental de régulariser notre situation. Et, si nous avons bien compris que "le problème était très compliqué", nous n'avons, à ce jour, obtenu aucune précision supplémentaire.

#### 5) Alors, que s'est-il passé, cette année ?

Mr Chrétien a demandé le poste de direction au premier mouvement. C'était son tour.

Contactés en mars par un collègue du département de l'AIN intéressé par le poste de direction (ce collègue est sur la liste d'aptitude aux fonctions de direction spécialisée) nous avons immédiatement informé notre inspecteur qui nous a expliqué que ce collègue, venant d'un autre département ne pouvait prétendre participer au premier mouvement.

Nous avons donc continué notre travail, d'autant plus important en cette fin d'année, qu'il fallait préparer l'arrivée de Jean François Villemev, le déménagement de l'école, travailler avec l'équipe pluridisciplinaire, redéfinir les réunions de synthèses etc...

Notre inspecteur sait la nécessité, eu égard aux troubles des enfants, issus de milieux familiaux dissociés, multirejetés, fragilisés par ces abandons successifs, d'assurer aux enfants une continuité et une permanence de prise en charge mais aussi et surtout une permanence des personnes.

Il l'a d'ailleurs souligné dans un rapport déjà cité, à propos de l'équipe :

*"On apprécie qu'elle ait eu le souci d'assurer une bonne continuité après le départ prévisible de 2 de ses membres."*

Mais, alors que d'habitude, nous obtenions le poste de direction au premier mouvement, cette année, ce poste était de nouveau vacant au mouvement complémentaire, sans que nous sachions pourquoi.

Les modalités d'attribution de ce poste ont-elles changé ? puisque Mr Chrétien n'a pas été nommé.

Nous espérons que vous comprenez mieux maintenant, pourquoi il nous est impossible d'accepter que Mr CHRETIEN ne soit pas nommé à Clair Joie.

Nous souhaitons qu'une solution soit trouvée avant la rentrée scolaire.

Nous avons des engagements, vis à vis des enfants, de l'équipe éducative et médico-psychologique.

Nous les tiendrons. Voilà pourquoi, nous serons tous les 5 en poste à la rentrée, à l'école annexée à l'IMP Clair Joie.

## ANNEXE I

75-76	P. CHRETIEN	J. MAILLOT
76-77	P. CHRETIEN	J. MAILLOT
77-78	P. CHRETIEN	J. MAILLOT

## Création du 3ème poste

78-79	A. MONTELIER	J. MAILLOT	C. CROZET
-------	--------------	------------	-----------

(CAEI P. CHRETIEN  
et MT. GUICHARD)

## Création du 4ème poste

79-80	P. CHRETIEN	MT. GUICHARD	C. CROZET	A. RAVIER
80-81	P. CHRETIEN	MT. GUICHARD	E. RAVIER	A. RAVIER
81-82	P. CHRETIEN	MT. GUICHARD	C. CROZET	D. FLECHAIRE
82-83	JP. SILVY	MT. GUICHARD	C. CROZET	E. RAVIER
83-84	P. GRET	MT. GUICHARD	C. CROZET	M. BERGER
84-85	P. CHRETIEN	MT. GUICHARD	C. CROZET	JF. VILLEMEY
85-86	P. CHRETIEN	MT. GUICHARD	C. CROZET	M. BERGER
86-87	P. CHRETIEN	MT. GUICHARD	C. CROZET	M. BERGER
87-88	P. CHRETIEN	MT. GUICHARD	C. CROZET	M. BERGER

(CAEI C. CROZET)

(CAEI M. BERGER)

(CAEI JF VILLEMEY)

## Création du 5ème poste

88-89	?	MT. GUICHARD	C. CROZET	M. BERGER	JF. VILLEMEY
-------	---	--------------	-----------	-----------	--------------

- Notre position administrative

- Patrick CHRETIEN, Marie Thérèse GUICHARD, Claude CROZET et Michel BERGER sont titulaires du CAEI D.I.
- Jean François VILLEMEY a obtenu la partie théorique du CAEI option D. cette année.  
(il faut noter que l'inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de direction de MT GUICHARD a été refusée en 86.)
- JF VILLEMEY est nommé à la rentrée 88 à titre conditionnel sur un poste d'adjoint. C'est le seul à pouvoir être titulaire du poste après le passage de la partie pratique du CAEI option D.
- MT GUICHARD, C. CROZET et M. BERGER sont nommés à titre provisoire pour la rentrée 88 sur des postes d'adjoints.
- P. CHRETIEN a demandé le poste de direction (et seulement ce poste) au premier mouvement. Il ne l'a pas obtenu. Il l'a redemandé (et seulement ce poste) au mouvement complémentaire.
- Mr CHRETIEN, a été nommé d'office, à titre provisoire sur un poste d'adjoint à la SES de l'Arbresle.

conscription de LYON ES 2  
commune de St JUST D'AVRAY  
type publique (ou établissement) : primaire, maternelle  
rue IMP Clair Joie  
nature de la classe TCC  
inscrits :  
présents :

M. Chretien  
Prénom Patrick  
Né (e) le 25.07 1951  
Qualité Dir. C.A.C.I.  
Echelon 5e  
Date de l'inspection 23.03.1982  
Inspection précédente : note date 19

sur vos archives  
personnelles

Inspection d'une équipe éducative

Depuis quelques années se développe, à l'Ecole Spécialisée de l'IMP de "Clair Joie", une action collective particulièrement dynamique et déterminée visant, à la lumière d'une analyse lucide et approfondie, à définir et à mettre en oeuvre un projet pédagogique cohérent et adapté aux difficultés graves et spécifiques présentées par la population infantile accueillie dans cet établissement, cela, bien entendu, en concertation avec les autres intervenants éducatifs, médicaux, sociaux, etc...

Les caractéristiques essentielles de ce projet sont :  
la prise en charge en continu des enfants à raison de 6 heures par jour, de 9 h à 15 h, le repas de midi, pris en commun avec les enfants, étant conçu comme un moment privilégié de l'action éducative et thérapeutique,

- une pédagogie diversifiée comportant une phase d'attente et de déconditionnement pour les enfants les plus gravement perturbés, suivie, lorsque se révèlent de meilleures possibilités d'écoute et d'apprentissage d'un cycle scolaire très souple offrant un ensemble d'activités éducatives permettant à chaque enfant d'évoluer à son rythme propre, en fonction de ses possibilités du moment.

- des techniques d'éducation active (activités manuelles, imprimerie, expression libre, etc...)

- une étroite collaboration entre les maîtres pour l'analyse des cas, la définition des stratégies éducatives, le suivi des élèves, la pratique de la classe.

- une volonté affirmée de réflexion collective et de perfectionnement professionnel.

Les résultats :

La richesse et la cohérence du projet ainsi que le dynamisme de l'équipe étant reconnus, il convient d'essayer d'en apprécier les effets dans l'évolution des enfants. A défaut d'une étude scientifique fondée qui serait très difficile à conduire, on peut se référer aux impressions subjectives recueillies à l'occasion des visites de l'inspecteur ou de la conseillère pédagogique, or la comparaison de celle-ci est tout à fait éclairante : en quelques années, le climat de l'école est devenu nettement plus chaleureux et plus tonique, la palette des activités s'est considérablement enrichie, et surtout, l'attitude des enfants parvenus en fin de cycle et leur niveau scolaire se sont améliorés de manière tout à fait évidente.

Il est donc possible de dresser un bilan très positif de l'action de cette équipe active et sympathique dont on apprécie qu'elle ait eu le souci d'assurer une bonne continuité après le départ prévisible de deux des membres à la prochaine rentrée.

Tous mes meilleurs compliments et encouragements.

PARTIR EN CLASSE DE NEIGE												
Serge JAQUET												

### I. "TOUT SE SITUE DANS L'ORDRE DU DESIR" !

Septembre 1986 : rentrée.

J'ai en charge pour dix heures d'éveil, la classe de 5eP de l'établissement Régional d'Enseignement Adapté d'Albertville : 12 enfants de 13 à 14 ans (puis 13 à partir de novembre), dont 11 "anciens" qui m'ont supporté pendant leur année de 6ème. Comme décidé en juin, nous partons en classe verte du 21 au 25 septembre, dans un chalet près du barrage de St-Guérin.

Cadre idéal, chalet agréable, une de ces semaines où tout le monde se régale quels que soient les aléas et les dissensions inévitables qu'occasionne une semaine de vie commune. Retour à l'EREA ; le bilan du séjour est plus que globalement positif !

Benjamin : "On devrait partir en classe de neige".

Les autres : "Ouais, ouais, ce s'rait super !" ... "Pourquoi pas, répondis-je. On en reparlera au conseil".

Dans ma tête, je pensais : "Oui, oui, les mecs, c'est pas tout de rêver, noble désir, fantasme agréable... mais je ne céderai pas à votre désir de Toute-Puissance. Rien n'est magique, vous voulez partir ? OK, vous vous collèterez la préparation et vous marnerez !".

Conseil du 2 octobre :

Juste avant l'ouverture de la séance, je jette un oeil furtif sur la partie "Propositions" du cahier de conseil : 2 pages pleines ! Et rien que pour la classe de neige. Uniquement sur le mode du principe de plaisir : "On pourrait partir un mois ; On skiera toute la journée ; On ira à Courchevel (Mazette !) etc...".

Quand au principe de réalité, inutile de préciser qu'il s'affichait aux abonnés absents.

Jérôme J. : "M'sieur, vous seriez d'accord pour partir en classe de neige ?"

Moi : "Oui, mais : - je ne peux pas skier à cause de mon genou ;  
- nous sommes obligés de partir avec les éducateurs ;  
- une classe de neige coûte cher (explications) ;  
- si vous voulez partir, c'est vous qui préparerez tout ;  
- ce sera très difficile, nous ne sommes pas sûr de réussir ;  
mais vous êtes capables de construire ce projet".

Blam !!! J leur aurais donné dix mille lignes que le silence n'aurait pas été si glacial (notes du cahier de conseil).

Quelques minutes plus tard, Benjamin : "Faudrait qu'on demande aux éducateurs".

Christophe : "Faut faire une réunion avec eux".

Discussions, votes, décisions : Jérôme et Benjamin sont chargés de demander aux éducateurs leurs disponibilités pour participer à une réunion de classe. S'en suit une période de latence. La tâche n'est pas assumée correctement : ils oublient, n'ont pas les informations nécessaires...

Deux pensées me viennent à l'esprit :

- "La responsabilité implique une vocation" (au sens de se vouer à) (Wladimir JANKELEVITCH).

- "Pour que l'enfant vive dans son temps, laissons-lui le Temps de prendre son temps". Carl RODGERS.

Ceci pour dire qu'un esprit, enfant ou adulte, ne réagit pas comme un atome; l'idée doit effectuer son chemin, s'insinuer dans chaque parcelle de l'être pour qu'elle accède enfin à la Praxis. Faire confiance, même si au fond on doute, aux enfants dans leurs capacités, leur puissance d'action.

La réunion est programmée le jeudi 29 octobre à 15 heures. Entre temps, j'ai participé à l'assemblée générale de l'association des classes de découverte de la Savoie, qui aide les classes de neige, de mer, etc... se vouloir pédagogue, c'est prévoir. Placer des jalons. Au cas où.

Trois éducateurs sur quatre viennent à la réunion. Difficile pour José de présider cette séance, car c'est la première fois que quatre adultes sont présents. Certains (Albertino et Smail en tête) friment. Classique. Mais, nous perdons du temps à cause de leurs réparties loufoques :

- On partira deux mois.
- R. (un des éducateurs) tu feras la vaisselle pendant qu'on skiera.
- On fera venir des filles.
- etc...

Je donne les renseignements glanés : dans les centres départementaux, l'hébergement coûte 165 F par personne. A cela, il faut ajouter les forfaits et le transport. Cela nous donne une semaine à 18.000 F.

Assassinat, Acte 2 : Là, comme il y a beaucoup d'adultes, les mêmes se rassurent par le rire : "On f'ra les clochards ; on vendra des cigarettes volées ; etc...". Puis, plus sérieusement, quelques pas en avant sont effectués : les éducateurs sont d'accord pour participer et aider. On décide de faire du ski de piste et pas de ski de fond (se sont-ils rendus compte qu'ils se fermaient une porte, alors que cette éventualité n'était pas à rejeter, à priori ? Non).

On décide de se mettre au travail tout de suite après les vacances de Toussaint pour "aller à la pêche" aux renseignements.

Après la réunion, R., non habitué qu'il est à ce genre de pratiques (conseil présidé par un enfant) déclare : "C'est pas mal ; mais, à ce rythme là, on skiera peut-être en juin !".

## II. RETROUSSONS NOS MANCHES !

Passer à l'acte, aurais-je pu titrer. Un problème pédagogique se pose pour moi : cette demande et ce qu'elle requiert, tout est nouveau pour moi. Je suis rompu à l'organisation des classes de nature à la bonne saison, là où un budget de bric et de broc s'avère suffisant. Je connais les compétences remarquables du groupe des éducateurs pour partager les responsabilités. Mais une classe de neige ? je débarque en pays inconnu, et en plus, je déteste le ski de piste ! Il s'agit donc de ne pas inférer un échec par cette nolitition, et de faire travailler les enfants. Les laisser construire, leur permettre d'avancer sans leur éviter systématiquement les pièges et les échecs (car apprendre l'échec est, à mes yeux, une nécessité sociale des années 80). Difficile mais enthousiasmant.

Je décide de procéder, au retour des vacances de Toussaint, à un brainstorming structuré par des questions :

- Nous partons en classe de neige, quels sont nos besoins ?
- Puis, une fois la liste dressée : Nous avons besoin de ... (ex.: des prix de transport), que devons-nous faire ? A qui devons-nous nous adresser ?

Cela donnera 3 séances d'une heure de brainstorming où l'on éliminera l'inutile après l'avoir analysé, où l'on construira une trame :

- \* Hébergement : on peut demander :
  - aux classes de découverte,

- à M.B. (qui nous avait loué le chalet pour la classe verte),
- à M.T. (prof d'EPS et moniteur de ski),
- aux offices du tourisme,
- à nos parents.
- On peut mettre des affiches dans les magasins.

\* Forfaits : on peut demander :

- . à nos parents (je pense qu'il est aberrant et grave de fournir des séjours gratuits pour les familles : il s'agit d'une accoutumance à l'assistanat et d'un palliatif de la réalité);
- . aux classes de découverte;
- . aux banques;
- . Aux grands magasins;
- . aux mairies (là où les enfants habitent);
- . à l'intendance de l'EREA (argent de la pension);
- . à la coopérative de l'école;
- . à la coopérative de la classe.

On peut : - laver les voitures,  
- vendre des gâteaux,  
- vendre des cartes postales.

A ce stade, je ne puis m'empêcher d'insister sur deux poncifs valables tant en pédagogie qu'en sciences :

- \* Toute proposition est essentielle ; même si elle apparaît, à priori, comme stupide. Car même si sa réalisation matérielle est impossible, elle symbolise l'assomption jubilatoire d'un enfant au projet, son accession à l'idée de sa première participation. La nier serait assassiner Mozart enfant.
- \* La somme des petites idées est toujours supérieure à la totalité des idées d'une sommité. Si les scientifiques du 20ème siècle en sont convaincus, ce n'est pas encore un précepte de la praxis pédagogique (surtout celle qui émane des ministères...).

Jusqu'à notre départ, ce seront deux à trois heures hebdomadaires de travail réel, sans compter les réflexions ponctuelles, la lecture des courriers reçus, les conseils, etc... Systématiquement, nous avons travaillé par groupes de 2, 3 ou 4 enfants avec une tâche très précise, et consigne d'aider les autres lorsque le groupe avait mené à bien son projet. Les premières réalisations (16, 17 et 18 novembre) furent :

- un courrier à l'association des classes de découverte (demande de tarifs, de lieux, d'argent) par Smail, Jérôme P. et David ;
- un courrier aux mairies des villes d'habitation des enfants pour demander renseignements et argent, par Hervé, José et Laurent ;
- un courrier aux syndicats d'initiative et offices du tourisme pour demander lieux d'hébergement et prix des forfaits, par Sylvain, Christophe et Albertino;
- une recherche de toutes les stations à qui l'on pouvait écrire avec leurs adresses, et une recherche des adresses des mairies ; puis, préparation des enveloppes (dont celles pourvues de notre adresse pour les éventuelles réponses) par Thierry et Olivier;
- un tableau pour collationner les renseignements par Jérôme J. et Benjamin.

*Ici, je me dois de vous narrer une anecdote savoureuse qui montre combien le désir et la fameuse volonté de vouloir, si bien dépeinte par Jankélévitch sont le fondement de toute réussite.*

Trois enfants sont occupés à préparer les enveloppes : David colle les timbres et vérifie les adresses ; Olivier met les courriers dans les enveloppes correspondantes ; Thierry ferme les enveloppes. L'envoi est d'environ 50 unités.

David : "Putain que c'est dégueulasse de coller les timbres ; ça a pas bon goût : j'arrête !"

Olivier : "T'as pas envie d'aller en classe de neige ?"

David : "Ouais"

Olivier : "T'as pas envie de skier ?"

David : "Alors, colle !"

David se remet à coller : "N'empêche que c'est dégueulasse..."

Et moi de rire !

### III. ESPOIR ET DESESPOIR

A l'instar de la vie, nous avons vécu des moments d'euphorie et des instants de colère, de déprime.

lundi 23 novembre :

Quoi de neuf. Jérôme J. remue, jubile : "Ma maman veut bien qu'on habite chez moi (sa mère tient un restaurant d'altitude à Méribel) pour 60 F. par jour et par personne (Rapide calcul, cela représente 4800 F en comptant 3 accompagnateurs. Joie).

Lundi 30 novembre :

Quoi de neuf. J'annonce : "Nous avons une lettre de l'association des classes de découverte". Magique : 13 paires d'yeux et d'oreilles se figent. "On nous donne 35 F. par jour par élève". Calculs ; brouhaha ; discussions ; cris. "Avec la pension et ça, on peut déjà payer la maman de Jérôme"... Je crois que toutes les classes voisines ont bénéficié des "Hourra !" et autres "Super !" qui ont suivis.

Pour moi, ce sont deux portes remarquables qui se sont ouvertes. D'abord, c'est une excellente occasion de construire avec les parents. Nous avons tellement de difficultés à avoir des relations positives avec eux qu'un projet se déroulant chez un parent ne se refuse pas ! Et la réponse d'une association scolaire, c'est la reconnaissance qu'une classe spécialisée peut être prise en compte et respectée comme une classe banale. C'est loin d'être une réalité systématique...

Nous écrivons à la station de Méribel pour connaître le prix des forfaits et les conditions spécifiques aux classes de neige. J'ai aussi téléphoné et j'ai constaté que le fait que la lettre soit l'oeuvre des enfants, avec toutes les signatures, était une référence et une aide. A chaque appel : "Ah, oui la lettre décorée et signée par tous les enfants !".

Nous avons eu le droit à un tarif préférentiel, à la première montée gratuite et à une inversion : le ski pour les classes de neige se déroule l'après-midi ; comme nos redescendions un vendredi après-midi, nous avons demandé et obtenu de skier le vendredi matin. Notre lettre a peut-être permis cela ??

- "Quand est-ce que les banques nous répondent ?"
- "On leur a mis une enveloppe timbrée ; ils répondent pas : c'est des salauds !"
- "La mairie de Laurent (où habite Laurent) nous donne 200 F. Pourquoi les autres répondent pas ?"

S'effectue une prise de conscience de la réalité ; ils grandissent parce que leurs pieds retombent parfois sur terre. Non, les adultes ne sont pas parfaits : tous ne répondent pas. Non, tout ne réussit pas : certains nous répondent, poliment, non. Et puis, pour obtenir des résultats, il est nécessaire de mettre la main à la pâte. Pour la coopérative de l'EREA, l'éducateur principal organise un loto. Les mêmes ont vite compris que leur intérêt était de vendre le maximum de grilles afin de pouvoir demander plus d'argent à la coopérative. Comme par hasard, la classe qui en a vendu le plus est la 5èP.

Notre budget prévisionnel s'élabore :

DEPENSES :

- Hébergement : 60 f. x 16 personnes x 5 jours	4.800 F.
- Forfaits : 32 f. x 16 personnes x 5 jours	2.560 F.
- Transport	500 F.
Total =	7.860 F.

RECETTES :

- classe de découverte	35 f x 13 élèves x 5 jours	2.275 F
- reversement pension des internes	19,27 x 9 internes x 5 j.	867,40
- " " demi-pens.	6,42 x 4 demi-pens x 5 j.	128,40
- participation des parents :		
internes	150 f x 9 internes	1.350 F
demi-pensionnaires	210 f x 4 demi-pens.	840 F
- accompagnateurs	60 f x 3 accomp. x 5 j.	900 F
- coopérative de l'école	1500 F.	1.500 F
Total =		7.860,80 F

Tous les parents sont prêts à verser la somme demandée ; ce n'était pas évident vu les difficultés, voire la misère financière de certains. José a proposé à sa mère de ne pas lui acheter de cadeaux pour Noël et de lui donner à la place 150 F. pour la classe de neige. J'ai, au cas où, proposé aux parents de payer en plusieurs mensualités... il ne fallait pas que l'argent tue la vie du groupe. C'eut été inacceptable au niveau éthique.

Tout est prêt, les enfants ont fait une lettre à leurs parents, dressé la liste du matériel nécessaire. Nous devons partir du lundi 25 au vendredi 29 janvier.

Blam ! assassinat, acte 3, en plusieurs scènes.

le lundi 11 janvier, nous apprenons que le véhicule prévu ne sera pas libre. Impossible d'en vouloir à personne : c'était un prêt. Là, c'est moi qui prends les rênes. Je ne peux pas accepter l'avortement d'un tel foetus. Avec l'aide précieuse de l'éducateur principal, je cherche toutes les solutions possibles:

- louer un car... oui, mais 1300 F. !
- différents véhicules 25 places appartenant à des établissements privés;
- le minibus (9 places) de l'école et nos voitures personnelles : c'est la solution la moins onéreuse. Pourtant... en réunion de direction, ON émet l'hypothèse que ce serait mieux qu'on ne l'utilise pas... problème d'assurance soit-disant (il est vrai que la législation est complexe en ce domaine, le conducteur du véhicule n'étant pas considéré en accident de travail en cas d'ennui)... et surtout, ON a peur que le véhicule dorme quelques nuits à Méribel. Colère. J'ai et n'aurais peut-être pas dû agir ainsi, expliqué aux enfants de la classe cette "solide" argumentation. Ils m'avaient rarement vu aussi en colère. Cette fois-ci, c'était MON affaire ! Et ma promesse était que mes mômes auraient leur classe de neige : ils avaient tellement travaillé, touché du doigt ce rêve que je ne me sentais pas le droit de gâcher cette fête.

ON a été obligé de se rendre à l'évidence : "Oui, vous pourrez utiliser le véhicule de l'école". Un deuxième véhicule, loué par un établissement voisin, nous a permis de résoudre le problème du transport. Et, lundi 25 janvier, à 9h30, nous voilà partis sous une pluie battante.

V. AU SKI, C'EST L'PIED !

Je ne vais pas vous conter longuement le séjour, car, pédagogiquement, l'essentiel était sa construction, sa préparation. La suite, c'était le plaisir, la dégustation.

Le matin est consacré au travail scolaire durant deux heures : album confectionné pour les correspondants à propos de Méribel et du ski ; cartes de remerciements pour la mère de Jérôme J. et le personnel du restaurant.

Car nous avons été accueillis les bras ouverts. Le soir, alors que nous restions seuls (les propriétaires redescendant à la station), tout était à notre disposition. Comme le disait J. (éducateur) : "Quand on pense qu'à l'EREA, tout est mis sous clé, et qu'ici tout nous est ouvert...".

Les quelques mots des enfants vous disent leur plaisir. De mon côté, je note le sérieux dans le travail scolaire et les tâches ménagères, l'abord agréable que les enfants ont avec le personnel et les clients, la "folie" qu'ils ont dans la neige, leur inconscience devant le danger (à la suite d'un concours: "qui sème l'autre", José sera contraint de remonter au restaurant à pied, car les remontées mécaniques étaient fermées), leur besoin de se raconter (même pendant les périodes de ski, ils viennent me voir au restaurant pour me décrire leurs chutes, leurs progrès...), la tristesse des blessés (Albertino a un plâtre pour un mois), et de leurs copains, leurs difficultés pour se repérer et s'orienter (aucune connaissance du nom des pistes, du temps mis pour descendre, de la nature des difficultés), etc...

#### V. ET ENSUITE...

D'abord, une angoisse. Retour à l'école vendredi 29 ; le soir, coup de téléphone "L'appareil photo de la maman de Jérôme a disparu". Assassinat, dernier acte! Là, après avoir appelé notre hôte, j'ai perdu la foi. Je ne crois plus en ma résurrection ! Si c'est un enfant qui l'a volé, c'est tout un pan de mes choix pédagogiques qui "se casse la gueule". La fin de l'année scolaire sera horrible. Bien sûr, dans pareil cas, les enfants, qui plus est les enfants d'établissements spécialisés, font d'excellents coupables.

La délivrance arrive le lendemain. Mme . m'appelle et s'excuse : "C'était une employée qui avait rangé l'appareil pour le protéger"... dire qu'on a failli prévenir tous les parents pour qu'ils vérifient les affaires de leurs enfants à leur arrivée...

Ensuite, nous nous sommes remis au travail. Sylvain avait proposé d'offrir un cadeau à Mme J.. Nous passons à la réalisation. Nous avons convenu d'écrire des lettres de remerciements : nous passons à l'acte. Des photos ont été prises : un album sera réalisé pour les correspondants, ainsi que plusieurs panneaux sur Méribel. J'avais suggéré une exposition pour expliquer comment nous avons réalisé notre projet (je pensais que les mômes refuseraient par usure), au conseil, l'idée est reprise par Laurent : accord unanime. Nous nous y mettrons après les vacances de février.

#### CONCLURE ?

Est-ce bien utile ?

Quelques pédagogues me diront, m'objecteront : "Et les leçons de français, de math, de géographie, d'histoire ?".

J'avoue... je plaide coupable. Je n'ai dispensé aucune leçon de français : les enfants se sont "contentés" d'écrire de nombreuses lettres à des adultes, avec brouillons, mises au point, recherches de vocabulaire, etc... Certains osaient même se servir du dictionnaire !

Je n'ai dispensé aucune leçon de math : nous avons simplement élaboré un budget prévisionnel, calculé le coût de chaque secteur, acheté des timbres, payé des photocopies, calculé les kilomètres du parcours, etc... Et, il est prévu que nous dressions le budget réel (le bilan financier) car Jérôme P. a eu la mauvaise idée de nous le proposer.

Pas de leçon de géographie : nous n'avons travaillé que sur la carte de Savoie pour reconnaître les stations, recherché notre parcours (nous avons même osé parler d'échelle...) ; puis, travaillé sur le plan des pistes de Méribel.

Aucune leçon d'histoire. Ni d'histoire tout court. Mais, je persiste à penser que dans l'histoire personnelle de chacun de ces enfants, cette classe de neige restera comme LE souvenir de leur scolarité.

Alors, quelques difficultés, frustrations et autres angoisses pour moi... Mais, quel grand pas pour leur humanité !!!

Serge JAQUET (février 1988)

- Annexes :
1. les mots des enfants
  2. lettre aux offices du tourisme
  3. lettre aux banques
  4. lettre aux maires
  5. lettre de remerciements à l'association des classes de découverte
  6. mon projet pédagogique.

DU CÔTE DES ENFANTS
---------------------

La classe de neige, ça valait le coup,  
mais elle était trop courte. José

*La classe de neige était super, mais il faudrait  
en faire plus. J'ai bien aimé le personnel et la  
neige était bonne.*

Benjamin

*La classe de neige était très bien.  
La maman de Jérôme était bien gentille  
de nous coucher dans le restaurant.*

Jérôme P.

*Ça c'est une classe de neige ! On s'est bien  
amusé avec les éducateurs dans la neige le  
soir. On en a bien mangé.*

Olivier

*J'ai été content de faire une classe de neige.  
Peut-être qu'on reviendra en été ou en hiver.*

Christophe

*J'ai trouvé la classe de neige super bien.  
Dommage qu'Albertino se soit fait mal le  
lundi et qu'il ait le plâtre pour un mois.  
Je félicite la classe du travail pour la  
classe de neige.*

Jérôme J.

C'est la première fois que je faisais une  
classe de neige. Je voudrais qu'on en fasse  
encore. On a bien travaillé.

Thierry

*La classe de neige était très bien ; la maman de  
Jérôme, les serveurs et serveuses sont sympas. Et  
la classe de neige j'aurais aimé que ça dure deux  
semaines.*

Sylvain

*J'ai bien aimé le ski avec les éducateurs.  
C'est super bien d'apprendre à skier.  
Il faut en faire d'autres.*

Laurent

*J'ai trouvé la classe de neige super. Parce que  
le matin on a fait 2 h d'éveil et après on a  
mangé et au ski. On a bien rigolé sur les pistes  
vertes et rouges.*

Smaïl



Classe de neige  
Méribel 1988, Classe de 5è P.

PROJET PEDAGOGIQUE

A la suite de la classe verte, organisée en septembre 1987, les enfants de la classe de 5èP faisaient part à leur instituteur de leur désir de partir effectuer un séjour à la neige durant l'hiver.

Faisant fi des querelles pédagogiques entrastives, le Désir était là ; il était né. A ce principe de plaisir, il fallait apposer le principe de réalité. Foin des projets pédagogiques des hautes sphères, et malgré l'image spéculaire qui les voue à l'échec scolaire, les enfants se mirent au travail, avec opiniâtreté et énergie :

- \* contact avec les éducateurs pour obtenir leur accord ;
- \* recherche d'un lieu pour séjourner : courriers aux offices de tourisme, contacts avec des connaissances personnelles... ;
- \* réflexion sur le budget ;
- \* recherche d'un financement : lettres aux mairies, aux banques, aux grands magasins, à l'association des classes expérimentales.

Le

Le lieu trouvé, un restaurant d'altitude à Méribel, contact fut pris avec les responsables de la station pour connaître le prix des forfaits.

S'en suivirent :

- l'élaboration d'un budget précis ;
- la prise de contact avec les parents pour leur expliquer le projet et leur demander une participation financière ;
- le choix des dates : du 25 au 29 janvier 1988.

Organisé sur le temps scolaire, irréfragable s'avère le travail de cette même nature : 3 matinées seront consacrées à des recherches sur Méribel, à l'écriture de textes contant notre expérience pour nos correspondants... Privés d'éducation physique et sportive à l'EREA durant le temps de classe, par les bienfaits de notre ministère, indispensables s'avèrent les 5 demi-journées de ski dont les enfants bénéficieront.

Dans un monde où les tâches ménagères domestiques sont légions, incontournable s'avère un apprentissage : aussi les enfants confectionneront les dîners et les petits déjeuners, effectueront la vaisselle, nettoieront le restaurant...

Lors le Socius eût été absent de tout ce qui précède,..., oublié ne sera-t'il pas puisque les enfants et les adultes vivront ensemble pendant plus de cent heures consécutives.

Enfin, last but not least, le PLAISIR. Car ce séjour sera l'aboutissement de quatre mois de travail. Une réussite !

Fait à Albertville, le cinq janvier, en l'an de grâce mil neuf cent quatre-vingt-huit.

Serge JAQUET

UNE DEMARCHE INTERCULTURELLE

DECOUVERTE DE LA CALLIGRAPHIE ARABE

Jean-Claude SAPORITO

Depuis longtemps déjà, ma classe de perfectionnement accueille de nombreux enfants d'origine immigrée, essentiellement maghrébins. J'ai toujours eu comme stratégie de favoriser l'expression d'éléments de leur culture, considérant que c'était ainsi les aider à être bien dans leur peau, et que les contacts avec une culture différente ne pouvaient qu'être enrichissante pour les autres enfants.

C'est ainsi qu'au fil des ans, et en collaboration avec des enseignants de langue et culture d'origine, nous avons réalisé un certain nombre de productions : textes bilingues dans notre journal scolaire, présentation de la fête du Ramadan, recueil de textes bilingues (cf. dossier Chantiers "Enfants de migrants"), la BTJ "L'Afrique du Nord en poésies".

Ayant découvert la calligraphie arabe au hasard de lectures (Le Courrier de l'UNESCO), je souhaitais l'introduire en classe. L'occasion s'est présentée cette année.

Nous venions d'acquérir un nouveau traitement de texte qui permet de changer de police de caractères et de taille au cours d'une même saisie (1). J'ai proposé aux enfants de consacrer un numéro de notre journal à des jeux d'écriture. C'est donc dans le cadre de ces activités diversifiées (découpages et collages de lettres, jeux de mots, jeux de poésies, calligrammes) que nous nous sommes initiés à la calligraphie arabe.

Je me suis adressé au CEFISEM de Nice qui m'a très rapidement mis en relation avec le Consulat de Tunisie, et dans la semaine qui a suivi, un enseignant tunisien est venu nous apporter son concours.

DEROULEMENT DE L'ACTIVITE

Trois séances sur une durée de 3 semaines.

- \* 1ère séance : introduction par un montage diapos sur la Tunisie, présentation de l'alphabet arabe et premiers essais d'écriture des prénoms en arabe.
- \* 2ème séance : essais de calligraphie des prénoms.
- \* 3ème séance : reproduction définitive des prénoms calligraphiés.

---

(1) "Ecrire avec l'ordinateur à l'école élémentaire" (pour Nano Réseau uniquement)  
OCCE - OG Ecole du Monastère de Cimiez, av. Bellanda 06000 NICE.

La présentation de l'alphabet arabe a permis des remarques sur le système d'encodage sons-graphies et des comparaisons avec la langue française : sons qui n'existent pas en français et codage des sons-voyelles en particulier. De son côté, l'activité de calligraphie nous a fait prendre conscience d'une autre spécificité, d'ordre plastique cette fois : le caractère courbe des lettres arabes facilite la représentation "dessinée". Et ce détour par la calligraphie arabe a sans doute aidé à mieux créer ensuite les calligrammes en français.

En effet, parallèlement aux séances animées par M. AFI, j'avais lancé les enfants dans des recherches de calligrammes à partir de mots, en français cette fois, facilement inducteurs : chapeau, maison, ... Pour éviter tout découragement, je leur avais bien dit qu'il fallait faire de nombreux essais avant d'obtenir un résultat original.

J'avais aussi procédé au départ, à de courtes séquences collectives : à partir d'un mot, après un bref moment de recherches individuelles, je retraçais au tableau les propositions, nous en discutions, et je modifiais en conséquence les calligrammes, n'hésitant pas à participer moi-même (car c'était le stade où les enfants demeuraient timides dans leurs réalisations).

Mais, dans l'ensemble, ils avaient des difficultés à dépasser le stade du mot plus ou moins intégré dans un dessin. Et j'ai eu le sentiment que c'est en s'appuyant sur l'expérience des calligraphies en arabe qu'ils ont progressé : les caractères arabes se prêtant mieux à des déformations, c'est dans ces recherches qu'ils sont passés de la juxtaposition mot-dessin au calligramme. La technique s'est ensuite plus ou moins réinvestie, selon les enfants, dans les essais sur des mots français.

Seuls trois enfants n'ont pas participé à ce travail car ils étaient trop petits. Les 9 autres, toutes origines confondues, se sont réellement passionnés pour cette activité qui nous a amenés d'une rencontre de l'alphabet arabe à la création de calligrammes sur des mots puis des poèmes (en français).

## ANNEXE 1.



maman

m

ma (l'accent sur la consonne produit le son-voyelle "a")

maa... (le trait vertical prolonge le son)

autre exemple :



le prénom Souad

s

"accent" qui marque le son "ou"

Sou

h

ha

haa... (son "ha" prolongé)

d

le ° indique que le son est bref

3ème exemple :

ت  
ت  
ب  
ب  
ب  
ب

t  
 tou  
 b  
 sous la consonne donne le son "i"  
 donc "bi"  
 b bref

Il s'agit du mot "Toubib" = Docteur

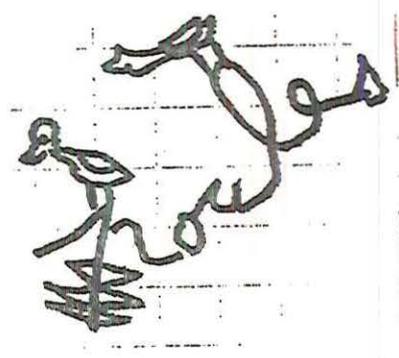
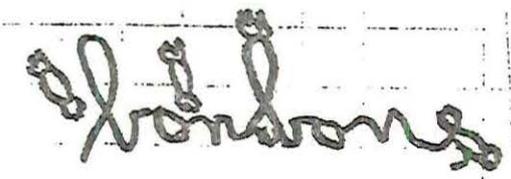
Enfin, quelques sons inexistants en français :

kh :  dh :  thx : 

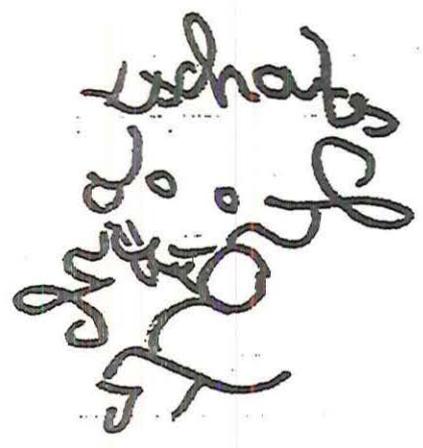
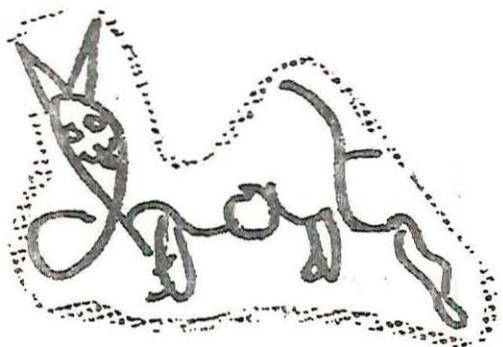
ANNEXE 2.

Evolution dans la technique

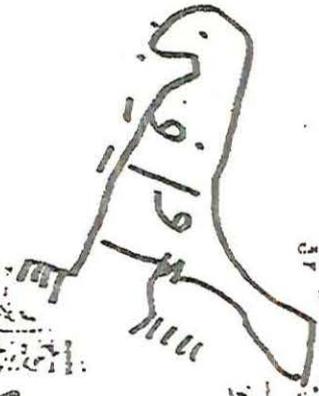
Les premiers essais de Sonia



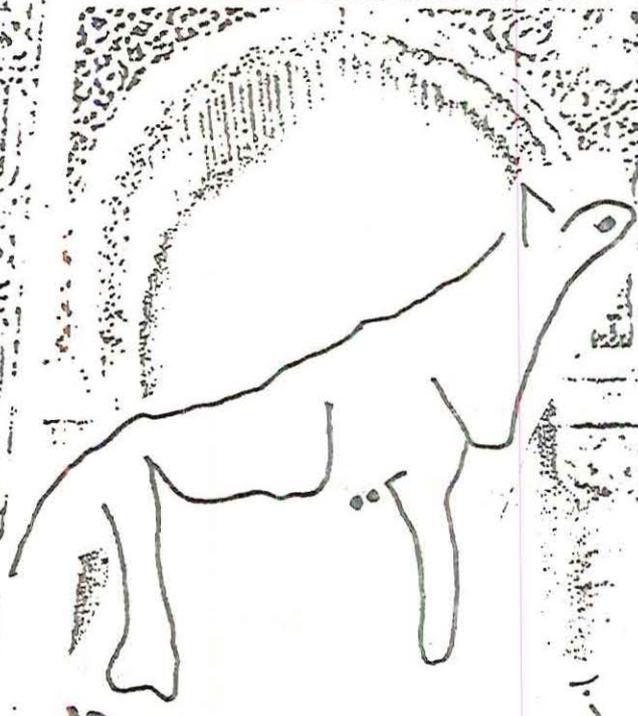
avant d'arriver à la série des chats :



Nous remercions le CEFISEM,  
le CONSULAT de TUNISIE et M. AFI  
qui nous ont aidés pour ces deux pages



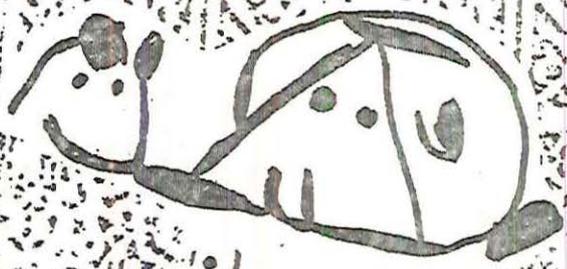
أوليفيا  
Olivier



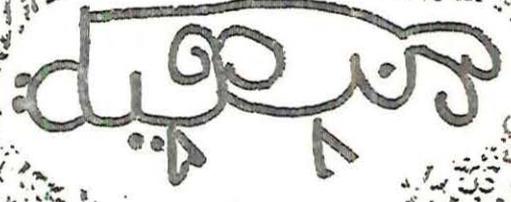
نادر  
Nadir



فرند  
Véronique



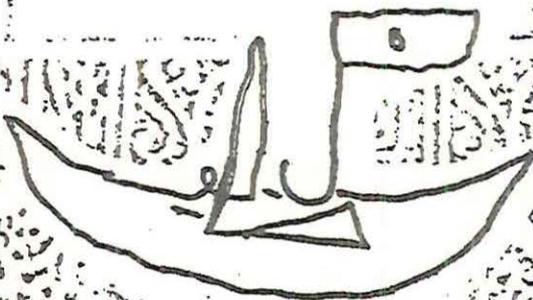
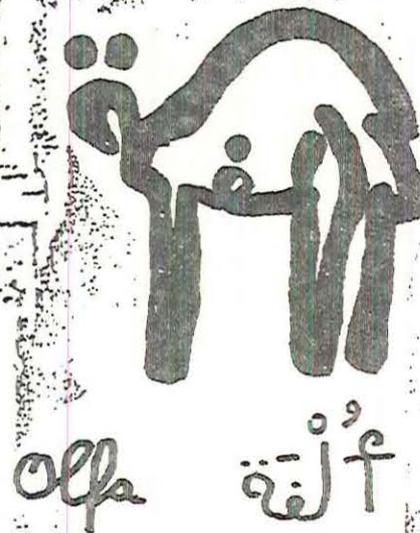
سوفان  
Souad



سنية  
Sonia

Un maître tunisien, M. Afi,  
 est venu nous apprendre à écrire notre  
 prénom en arabe.  
 Ensuite nous avons transformé les  
 lettres en dessins: ça s'appelle des  
 calligrammes.

Les prénoms de la classe  
 calligraphiés par M. AFI.



خايد  
 Hamid



تامر  
 Hamour

## UNE SEANCE EMOUVANTE

## DE NOTRE CONSEIL DE COOPERATION

Danielle JASMIN

Catherine POCHET a fidèlement relaté les séances du Conseil de coopération de sa classe, dans son excellent livre : "C'est qui l'Conseil ?" (1). Avec Fernand OURY, elle en a analysé toutes les composantes. On y démontre clairement que le conseil est un outil essentiel en pédagogie FREINET.

Je n'en suis qu'à ma troisième année de pratique en pédagogie Freinet. Pendant deux ans, avec mes enfants de 8 ans, j'ai fait un conseil hebdomadaire. J'avais eu la permission de prendre une heure par semaine dans mon horaire, pour faire le conseil. J'avais convaincu ma directrice que je faisais de l'intégration des matières : français oral et formation personnelle et sociale.

Cette année, je suis à l'école alternative avec des enfants de 7 et 8 ans. Ces enfants sont ensemble depuis bientôt trois ans, mais c'est leur première année de conseil. Voici le compte-rendu du Conseil du 29 mars.

\*\*\*\*\*  
\*\*\*  
\*

On passe les trois premiers points rapidement, pour arriver aux critiques. D'habitude, moment assez long, aujourd'hui ça va vite, un grand nombre des enfants concernés ayant déjà réglé leur différend avant la séance. Au moment d'aborder le point suivant à l'ordre du jour, Marie demande :

- Et ma critique ?

Moi : Je ne l'ai pas, je ne l'ai pas vue.

Marie : *Ca fait très longtemps que je l'ai faite et tu ne l'as pas passée !*

Je regarde dans le cahier et trouve sa critique au conseil du 11 mars. On ne l'avait pas passée car l'enfant auquel elle s'adressait était absent et j'avais oublié de la lire au conseil suivant. Je lui explique.

Moi : Je m'excuse Marie.

Marie (en colère et en pleurant) : *Tu oublies toujours tout ! Tu me dis que tu vas le lire et tu oublies ! Tu ne fais pas bien ton travail !*

Moi : Je m'excuse vraiment Marie.

Entre ses pleurs, elle continue ses accusations. Je m'impatiente.

Moi : Marie, je suis prête à lire ta critique maintenant.  
Elle fait signe que non, elle pleure trop.

Moi : Marie, je ne comprends pas pourquoi tu ne m'as pas rappelé de lire ta critique dès le conseil suivant. Tu aurais pu vérifier dans le livre du conseil.

Je sais que j'aurais dû lui faire de l'écoute active, mais Marie passe trop de temps quotidiennement à me faire des reproches sur tout, ma patience à ce moment avait complètement disparu.

(1) C. POCHET et F. OURY "Qui c'est l'Conseil ?" Editions Maspéro. 1979

Marie sèche ses larmes.

Moi : Je peux lire ta critique ?

Elle me fait signe que oui.

Marie : Je critique Jean parce qu'il s'est moqué de moi.

Moi : Nous t'écoutons.

Elle explique que Jean la traite de "grosse" et ridiculise son nom.

Moi : Témoins ?

(Lorsqu'il y a une critique, je demande s'il y a des enfants qui ont été témoins pour éviter les règlements de compte).

Quelques mains se lèvent.

Moi : Merci Jean, tu as quelque chose à dire ?

Jean : Oui, mais... Marie avait...

Je l'interromps : C'est vrai oui ou non ? (Jean a de la difficulté à admettre ses torts, c'est toujours la faute des autres. C'est pourquoi je le coince un peu).

Jean : Oui, mais...

Moi : Quelle est la règle de vie décidée par le conseil sur ça ?

Jean (faisant la moue) : On ne se moque pas des autres.

Moi : C'est une loi du conseil, c'est grave !

Jean (protestant) : C'est la première fois que j'ai une critique pour me moquer ! (Il en aurait mérité plusieurs !)

Moi : Alors, que dis-tu au conseil ?

Jean : Je m'excuse, je le ferai plus.

Moi : Marie, acceptes-tu les excuses de Jean ?

Elle est émue et fait signe que oui.

Moi : Je l'écris dans le livre du conseil. Passons à l'autre point maintenant.

Olivier : A moi, avant, je voudrais dire quelque chose à Marie.

Permettez-moi de vous parler un peu d'Olivier. Il dérange tant que les enfants ont proposé qu'il travaille seul dans le corridor tout le temps. J'ai dû user de mon influence pour dire qu'il fallait trouver une solution pour aider Olivier. C'est alors qu'il a demandé à être isolé, mais dans la classe. Même s'il a 9 ans, il semble avoir régressé à sa période scatologique : il se bidonne en répétant : "caca, caca !". Quand je lui demande de se mettre au travail, il me crie : "Non, fiche-moi la paix !", mais il commence quand même à travailler.

Bien sûr, il est "blanc" en comportement. Alors, quand il doit se faire accompagner pour aller aux toilettes, il me hurle : "C'est pas juste, l'année dernière, on n'avait pas de couleur ! T'as pas le droit de nous obliger à ça !". Mais, il se laisse accompagner. Olivier est aussi un enfant intelligent, sensible, créateur, honnête. Il travaille bien ses projets. Il souffre de ne pas avoir de vrais amis dans la classe. Il a beaucoup de difficultés à rester en place. Ecouter aux conseils, aux Quoi-de-neuf, aux présentations, aux choix de textes, est très pénible pour Olivier.

Il y a des jours où lui et moi ça va, mais d'autres où il me met à terre ! Voilà qu'à ce conseil, il veut parler officiellement à Marie !

Olivier : Je trouve ça dur de dire ça (Il s'arrête, ravale ses larmes qui montent, respire profondément). Ça me fait beaucoup de peine de dire ça.

(Il s'arrête de nouveau. Mêmes réactions).

Les enfants sont bouche bée. Je suis stupéfaite.

Moi : On voit que tu es très ému Olivier. Prends ton temps.

Olivier ravale difficilement ses larmes.

Moi : Si tu laisses couler tes larmes, Olivier, ça te fera du bien. Tu seras capable de parler après. C'est arrivé à beaucoup d'enfants ici. Tu t'en souviens sûrement.

Visiblement, Olivier a l'habitude de ravalier. Il refait les mêmes profondes inspirations en s'aidant de mouvements de ses mains qui remontent son thorax et froissent son visage. Il poursuit péniblement :

Olivier : Sur ma rue, y'a des grands gars qui m'attaquent toujours. Il s'arrête, quelques larmes coulent sur ses joues.

Moi : Tu te fais écoeurer par des plus grands que toi ?

Olivier : Oui. Moi, je peux pas me venger, ils sont trop et trop forts. Alors, à l'école, Marie, c'est sur toi que je me venge. Je voudrais te faire la même chose qu'ils me font. J'te prends pour me défouler. Je m'excuse Marie.

Je suis estomaquée, émue, bouleversée. Marie est en sanglots. On n'a jamais parlé de ça en classe. Comment Olivier a-t'il pu identifier ce processus de défoulement sur un plus faible ?

Moi à Olivier : Toi, tu es malheureux parce que tu te fais écoeurer par des plus grands. Ça te met beaucoup en colère, mais tu peux rien faire. Alors, quand t'es à l'école, tu écoeures Marie pour faire sortir cette colère-là. Tu te défoules sur elle.

Olivier : C'est ça. C'est parce que t'es pas fine. Je sais pas pourquoi (il hésite). Je veux pas te faire de peine, mais t'es pas bonne dans les sports, en éducation physique non plus, tu cours pas vite. Au lieu de t'encourager, j'me défoule sur toi. Excuse-moi Marie.

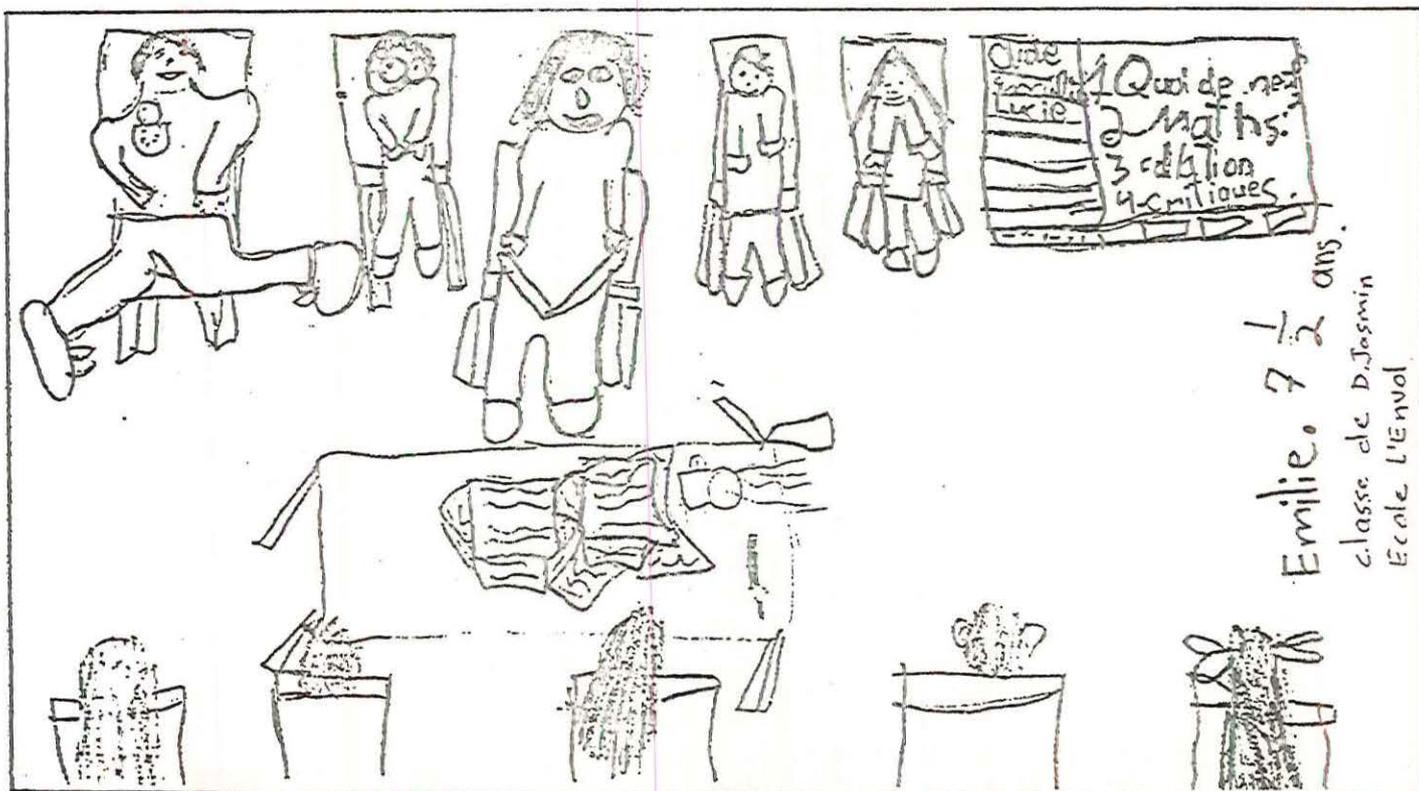
Quelques mains se lèvent.

Etienne, Rosalie et Nicolas disent qu'eux aussi se font écoeurer par leur grand frère et se défoulent sur Marie. Celle-ci sanglote.

Moi à Marie : C'est difficile pour toi, Marie, d'entendre tous ces aveux.

Claudia : Coupe donc Danielle, faudrait passer à l'autre point à l'ordre du jour. On perd le temps du conseil ! (l'atmosphère est-elle insoutenable pour elle ?).

Moi : C'est très important ce qui se passe et se dit ici maintenant. Quand tout le monde sera prêt, on passera à l'autre point.



Marie (entre deux sanglots) : Ca fait trois ans que ça dure ! Même les enfants de Renée (4e, 5e, 6e années) sauf une, me ridiculisent tout le temps.

Moi : Tu dois souffrir beaucoup Marie. Il faudra qu'on trouve une solution avec les plus grands. Revenons à ce qui se passe dans la classe maintenant.

Stéphanie (leader positive) : Marie, je m'excuse moi aussi parce que, en cachette, avec d'autres filles, j'ai ri de toi. Pas souvent, mais je l'ai fait. Je le ferai plus.

Ah non ! Le confessionnal à ciel ouvert ! Je sens la situation me glisser entre les doigts, un raz-de-marée de culpabilité envahir les enfants. Deux autres filles renchérissent sur ce qu'a dit Stéphanie. Marie s'étouffe dans les sanglots en disant :

Marie : Et moi qui pensait avoir au moins deux amies. J'en ai pas du tout !

Vite ! Je dois faire une intervention. Je me sens comme une imposteure dans une dynamique de groupe. Je ne veux plus donner la parole aux enfants qui la demandent. Au secours !

Olivier insiste pour parler : Tu sais, Marie, toi, tu réponds pas quand on se moque de toi, t'es jamais bête avec nous autres, tu te défoules jamais sur nous autres.

Marie : Je suis pas capable d'être méchante, moi. Je l'ai jamais été. Je suis pas capable de répondre aux moqueries. Je serai jamais méchante.

Voilà. Sainte Marie, priez pour nous ! Moi, je ne sais plus à quel Saint me vouer !

Etienne insiste tellement pour avoir la parole. Comme il a déjà avoué ses fautes et fait ses excuses, je ne crois pas qu'il nous coulera plus.

Etienne : Mais, tu sais, Marie, tu te vantes toujours. Toi, tu penses que tu connais tout, que tu sais tout. Pis que ça, on n'aime pas ça nous.

Olivier (découvrant peut-être pourquoi c'est Marie qu'il choisit comme souffre-douleur) : C'est ça, Marie. On n'est pas des "sait-rien" nous autres, mais toi, tu penses ça.

Marie : C'est pas de ma faute si je connais beaucoup de choses. C'est mes parents qui m'apprennent tout ça depuis que je suis petite.

Etienne : Ben, t'as juste à faire semblant de pas savoir tant de choses !

Cette remarque me déride intérieurement. Etienne et Olivier identifient le mépris de Marie.

Olivier reprend la parole :

Olivier : J'ai pensé et c'est comme si Marie elle recevait un coffre sur la tête, un coffre plein de... euh... de pelures de bananes, de cochonneries. Ca arrête pas. On jette tout ça sur elle.

La cloche va bientôt sonner. Je dois ramasser la peine, la culpabilité, les accusations. WOW ! Que faire avec tout ça ?

Moi : Je vois que beaucoup d'enfants se font écoeurer par les plus grands. Lundi, on pourra planifier une période de discussion sur comment trouver des solutions à ce problème. (Les enfants manifestent leur accord). Et, toi, Marie, je sais que tu souffres beaucoup et il y a des enfants qui ont le goût de t'aider à te faire des amis. Je propose qu'on fasse une rencontre avec quelques enfants. Qu'en penses-tu ?

Marie, esquissant un sourire, acquiesce. La cloche sonne.

Moi : Avant d'aller à la récré, j'aimerais savoir qui aurait le goût de parler de ça avec Marie à un autre moment ?

Plusieurs mains se lèvent.

Moi à Marie : Que dirais-tu de te choisir deux garçons et deux filles ?

Marie, avec un grand sourire, choisit Olivier et Francis (un enfant rejeté par les garçons), puis Stéphanie et Laurence (une enfant oubliée par le groupe).

Etienne : Mais il faudrait que vous disiez à la classe les solutions que vous avez trouvées.

Marie : Ben sûr !

\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*  
\*

Les enfants quittent donc pour la récréation. Ma stagiaire qui a observé tout le déroulement de ce conseil, est encore bouleversée. Moi aussi. Elle me confie que les larmes lui sont montées aux yeux à quelques reprises. Elle me demande comment j'ai fait pour mener à termes, si adéquatement, à son avis, ce conseil.

"J'ai prié Sainte-Marie !" lui dis-je.

Nous avons vécu un moment mémorable. Quels apprentissages, quels partages. Comme ça nous permet de voir diverses facettes des enfants !

J'admire le courage d'Olivier. Je n'avais pas réalisé que Marie était le souffre-douleur de la classe et aussi d'une grande partie de l'école. Tous les reproches qu'elle me fait constamment, est-ce sa façon à elle de se défouler ?

Et Etienne qui a stoppé la vague de culpabilité et de confessions en nous remettant sur la piste du "mépris" de Marie pour les ignorant(e)s que nous sommes à ses yeux. Elle se sert des connaissances pour écraser à son tour.

Ce conseil a permis une prise de conscience collective sur l'utilisation de Marie comme bouc-émissaire. Il a aussi mis à jour la façon pour Marie de supporter ces défoulements, c'est-à-dire étaler ses connaissances de manière arrogante et méprisante.

Moi, j'ai aussi appris que lorsqu'on fait confiance aux enfants, lorsqu'on leur donne un véritable droit de parole, lorsqu'on les écoute véritablement, lorsqu'on leur apprend à se servir des structures du conseil, on parle alors de la vraie vie, on comprend, on s'explique, on coopère et on trouve des solutions.

Danielle JASMIN  
Montréal - 880405

## CHANTIER CARTES POSTALES

Monique MERIC

S.E.S. PESSAC (Gironde)

Je travaille en pédagogie coopérative institutionnelle avec des élèves de 6ème SES que je garderai en 5ème, et les "PROJETS" dans ma classe, ont une place essentielle. J'ai presque envie de dire que je pratique une "pédagogie des projets".

Les propositions viennent des enfants ou de moi-même, elles sont discutées au Conseil et deviennent projets lorsque l'unanimité s'est réalisée à leur sujet après échange et argumentation. Il existe des "grands projets" comme la correspondance ou éditer un journal et des "petits projets" qui peuvent être en relation avec les grands, découler d'eux, ou bien correspondre à un "manque" dont un ou quelques éléments du groupe ont pris conscience au cours d'une autre activité (Voir annexe : tableau de projets).

Ainsi, cette année, au mois d'octobre, un enfant a proposé de faire des cartes postales pour Noël et il n'a eu aucun mal à obtenir, très vite, l'assentiment du groupe.

\*\*\*\*\*

### Les raisons de ce projet

Pour les enfants, voici les arguments avancés :

- \* gagner de l'argent pour faire un voyage avec les corres ou tout seuls (c'est un autre grand projet !)
- \* faire du travail manuel
- \* montrer ce qu'on est capable de faire.

Personnellement, j'ai adhéré à cette proposition car je crois, c'est un point de foi, à la valeur formative de travaux réels, commercialisables, qui ont une valeur d'échange.

Les projets ont le mérite, le privilège plutôt, d'impliquer les enfants dans leur travail, dans leurs activités, dans leur Education, et j'ai tout de suite imaginé l'occasion particulièrement favorable que constituait ce désir de fabriquer des cartes postales pour les concerner depuis A jusqu'à Z...

Nous ferions donc un chantier cartes postales. La seule précision à ce moment-là était "avant Noël". C'est ainsi que fut noté le titre du projet sur le tableau réservé à cet usage, par la responsable. (Voir en fin d'article la liste des projets).

### La démarche adoptée

1. J'ai demandé aux enfants de se mettre en recherche, d'inventer des modèles qu'ils aimeraient pouvoir reproduire en plusieurs exemplaires pendant le chantier. Je leur ai fourni des feuilles blanches coupées aux formats possibles de cartes afin qu'elles soient adaptées aux enveloppes du commerce. Ces recherches individuelles créatives pouvaient se faire à la maison et

- une heure y a été consacrée en classe pendant la première semaine de novembre.
2. Nous avons affiché les unes à côté des autres toutes ces créations, nous les avons regardées. Il y en avait 36, essentiellement dessins et découpages. Puis, nous avons échangé, chacun disant ce qu'il avait fait ou voulu faire.
  3. Après élimination de 3 modèles irréalisables techniquement, nous avons voté et les choix se sont portés sur une dizaine de dessins.
  4. Par équipe de deux, auteur plus un autre, les enfants ont amélioré les créations choisies. Les consignes étaient précises : il s'agissait de travailler la proportionnalité des divers éléments, la netteté du dessin, la mise en page.
  5. La part du maître a alors été la mise au point définitive des modèles choisis et le choix du mode de reproduction le plus valable et faisable pour chacun de ces modèles.
  6. Puis a eu lieu l'étape d'initiation aux diverses techniques de devaient être utilisées pendant le chantier : pochoirs avec encre-vaporisée, pochoirs avec encre d'imprimerie, découpages, et collages, impression de végétaux... une autre phase bien créative avant les cartes proprement dites.
  7. La dernière étape a été la recherche des formules de voeux que nous pourrions écrire sur les cartes suivant les séries, en essayant de varier...

UN VRAI CHANTIER

Il ne s'agit plus là de tâtonner, ni de créer, il s'agit de produire... Je vais peut-être choquer, mais je trouve essentiel de rendre les jeunes conscients des contraintes liées au "vrai travail" de production, et de la qualité que doit présenter "le produit". C'est vrai pour tous les chantiers travaux manuels réalisés en classe. C'est vrai aussi pour le journal. Il faut penser et organiser pour une phase productive... c'est aussi une formation.

#### 1/ D'abord, des "CONSEILS" de décisions

Les engagements sont à prendre ensemble, et après, l'objectif sera de respecter le contrat que le groupe s'est donné. Nous avons eu besoin de 3 conseils d'une heure et demi pour élucider les points suivants et pour que la majorité des enfants (moins 3 au début du chantier) soient tout à fait dans le coup et aient intégré l'objectif qu'on se donnait. Les sujets des 3 conseils successifs (en 2 semaines) ont été :

\* nombre de cartes qu'on veut faire, temps qu'on se donne pour les réaliser.

\* en fonction des "modèles choisis" et mis au point, matériel dont on a besoin (travail possible, la phase de tâtonnement et d'entraînement aux diverses techniques ayant été vécue). Feuilles de cartoline à acheter (là, décision de faire cette recherche en calcul vivant). Choix de la façon de travailler, autrement dit, organisation.

\* les règles de vie pendant le chantier :

- 1) je parle utile et en code voix basse
  - 2) je ne quitte pas mon équipe
  - 3) je ne me déplace que :
    - . pour des questions de matériel,
    - . pour nettoyer
    - . pour ranger
  - 4) je n'embête pas les autres, je ne les gêne pas dans leurs rôles.
  - 5) je me tiens à mon travail jusqu'au bout en faisant attention.
  - 6) quand j'ai fini de me servir d'un outil, je le remets à sa place.
- (3 règles nos respectées en 2 heures = sortie du chantier pendant les 2 heures suivantes ; à la place, travail individuel dans la cabane.)

Après ces 3 conseils, le CONTRAT était :

- fabriquer 500 cartes postales
- durée maximum du chantier : 5 jours sans s'arrêter et sans faire d'autres activités
- travailler par équipes, chacune étant responsable d'une série de cartes jusqu'à réalisation complète.

## 2/ La fabrication

Nous nous sommes donc mis au travail sur ces bases, le matériel ayant été procuré par moi-même et le calcul vivant fait pour pouvoir acheter la cartoline nécessaire.

C'est moi qui ai constitué les équipes, en tenant compte des comportements et des incompatibilités. Comme décidé, chaque équipe avait la responsabilité d'une série jusqu'à ce qu'elle soit terminée. Mon mari a pu venir m'aider à animer ce chantier et nous avons fonctionné avec 4 équipes, chacun ayant la responsabilité de 2 d'entre elles.

Nous nous étions mis d'accord pour procéder ainsi : avant de lancer l'atelier de production d'une nouvelle série, chaque membre de l'équipe réaliserait une carte complète de ce modèle (elle sera à lui) pour comprendre les diverses étapes de la fabrication du modèle en question.

Ensuite, les enfants de l'équipe étant dans le coup et ayant un peu mesuré les difficultés, une réflexion de l'équipe avec l'adulte permettait de déterminer le nombre de postes nécessaires pour la fabrication de cette série dans de bonnes conditions. L'adulte alors pouvait répartir ces postes en fonction des possibilités de chacun.

Il était bien entendu, dans les règles de vie, et rappelé souvent, que chacun était responsable de sa fonction et devait la tenir jusqu'à la fin de la série.

J'ai envie d'insister ici sur la part du maître... un atelier marche bien (j'appelle "atelier" la réalisation d'une série de cartes) s'il a été bien pensé par l'adulte au préalable, s'il a lui-même fabriqué le modèle, apprécié les difficultés, préparé les outils d'aide pour les enfants (par exemple : pochoirs qui permettent de placer un élément exactement où il faut), si des lieux de séchage dans de bonnes conditions sont prévus...

## 3/ Un exemple

Série "Poisson-Pêcheur" (reproduction de la carte avant explications).

Une carte ayant été fabriquée par les 4 membres de cette équipe, l'analyse du travail à faire a donné les étapes suivantes :

- tracer l'habit
  - tailler l'habit
  - le coller au bon endroit
  - mesurer et couper la canne à pêche
  - mesurer et couper la bonne longueur de fil de pêche
  - fixer le fil à la canne
  - tracer et découper le petit poisson
  - fixer le poisson au fil
  - coller la canne bien placée depuis la main du petit pêcheur
  - dessiner les souliers et la main du petit pêcheur
  - dessiner les souliers et la main du petit pêcheur
  - écrire la formule de vœux.
- } } mêmes étapes pour le chapeau.

Ouf ! c'est fini !

En réalisant leur propre carte, les enfants avaient trouvé que c'étaient le découpage net, la fabrication du poisson et la fixation de la canne sur la carte qui étaient les plus délicats. On savait donc où on allait et chacun pouvait choisir ses fonctions en connaissance de cause. Cela ne veut pas dire qu'en cours de fabrication, l'adulte responsable de l'équipe ne devra pas souvent rappeler à l'ordre pour plus d'attention et plus de précision, bien sûr, mais

cela lui sera beaucoup plus facile, les enfants étant parfaitement dans le coup et s'étant engagés eux-mêmes dans un rôle bien défini.

Donc, pour cette série, l' "analyse de fabrication" étant faite, l'équipe décidait de travailler en trois étapes :

- 1°) Le pêcheur :

l'élève "a" trace l'habit dans le tissu adhésif

l'élève "b" le découpe

"a" le colle

les élèves "c" et "d" font la même chose pour le chapeau.

Les gabarits de l'habit, du chapeau, de la carte avec le trou pour l'emplacement du personnage ont été préparés d'avance en carton fort et fournis aux enfants. Ils feront ainsi successivement les 50 cartes avec leur pêcheur.

- 2°) Les petits poissons fixés aux fils :

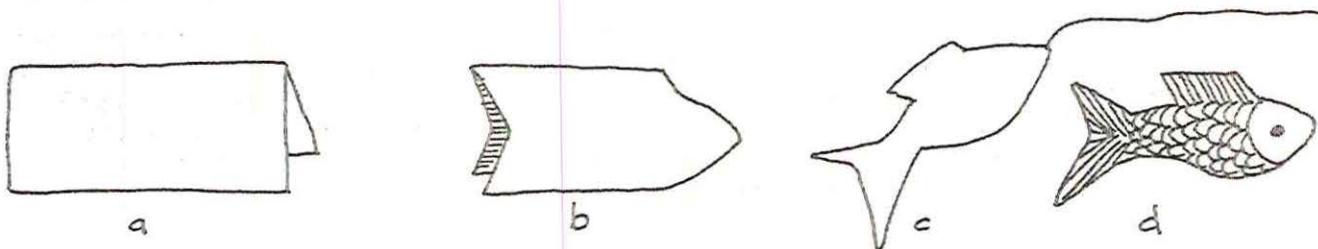
Ils sont fabriqués en papier doré adhésif et délicats à réussir parce que petits. L'équipe des 4 s'y met, il faut en réussir 50 aussi :

"a" trace un rectangle correspondant au double du poisson fini, le découpe ainsi que la longueur de fil nylon pour une ligne.

"b" plie le rectangle en 2, donne la forme générale du poisson (tête et queue), puis enlève la partie adhésive du papier.

"c" fixe l'extrémité du fil entre les 2 faces adhésives, puis donne sa forme précise au poisson.

"d" dessine l'oeil, les écailles, les nageoires.



- 3°) Finir la ligne et terminer la carte :

"a" et "b" se mettent ensemble pour couper les cannes à pêche dans de jolies tiges de graminées et pour fixer son fil à chaque canne par un double noeud et un tout petit point de colle.

"c" tout seul, fixe la canne sur la carte par trois points de colle en tube qui prend très rapidement. Travail qui demande beaucoup de soin.

"d" aidé de l'adulte qui vérifie les cartes à l'arrivée, écrit les formules de vœux à l'aide de feutres fins, dorés ou argentés.

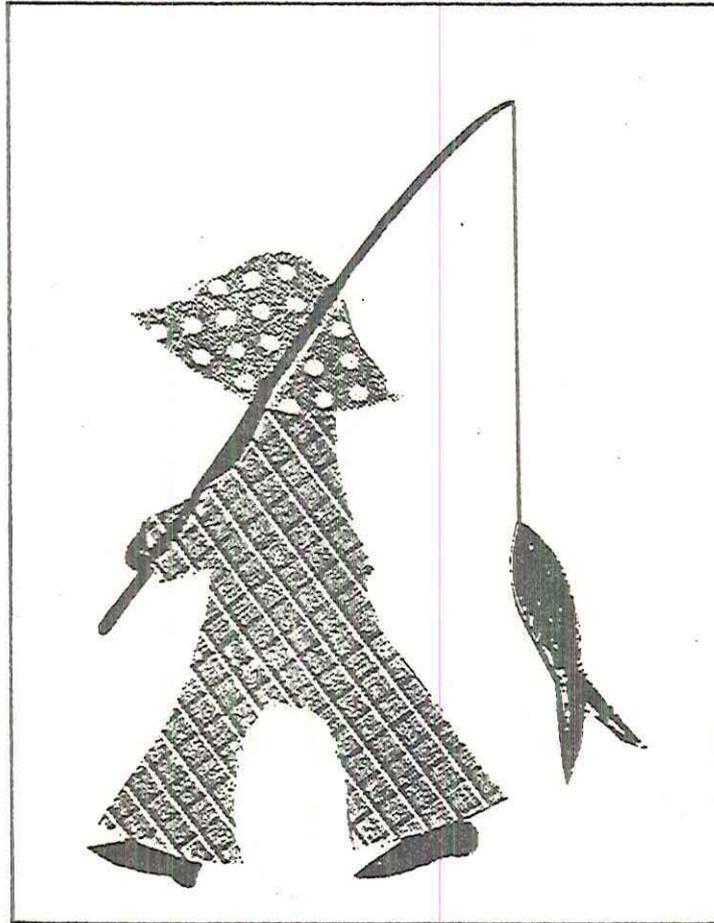
#### 4/ Résultats

En travaillant ainsi organisés, nous avons fabriqué 525 cartes postales, donc, plus que le contrat (parce que la carte-lino a été tirée à 75 exemplaires au lieu de 50).

Au point de vue du temps passé, nous avons mis 4 jours complets, donc moins que notre prévision.

Mais, à ce point du travail, je ne considérais pas le chantier comme terminé, car il restait 2 points essentiels : la vente et l'évaluation.

Ce 5ème jour serait bien entamé par ces deux étapes indispensables...



### 5/ Deux autres conseils

Organisation de la vente : de nombreux points étaient à débattre et deux heures ont été nécessaires. Nous avons pris les décisions suivantes :

\* conditions de vente, après de longs échanges, car ce n'est pas facile de se mettre d'accord quand il est question d'argent à gagner, que, d'une part on a bien envie de cet argent, et qu'on sent qu'on l'a bien gagné... mais que, d'autre part, on va soi-même assurer la vente et qu'on est bien au courant, pour le vivre quotidiennement, des difficultés financières des gens auxquels on s'adressera !... Le consensus s'est finalement établi sur 3 cartes pour 10 Francs.

Décision aussi de présenter les cartes sous sachets plastiques, 3 agrafés ensemble, modèles différents bien sûr. De plus, une étiquette imprimée indiquant l'origine des cartes et le prix serait glissée dans l'un des sachets.

\* Lieux de vente :

- . individuelle d'abord, car TOUS les enfants étaient désireux d'en emporter.
- . à la salle des professeurs et dans la SES, parallèlement.
- . penser à garder une carte de chaque série pour envoyer aux correspondants.

\* Responsables de la vente :

- . 2 enfants pour la vente au collègue, 2 autres pour la vente à la SES, 1 responsable de la distribution et des retours dans la classe et 2 responsables de la "caisse générale".

La vente a duré une dizaine de jours et nous avons pu faire les comptes définitifs avant de partir en vacances. Quand les responsables comptaient leur caisse, il n'était pas question de faire autre chose, tout le monde était autour !...

EVALUATION DE CE CHANTIER
---------------------------

Ce Conseil a eu lieu une fois l'ensachage-étiquetage terminé, alors que nous pouvions admirer le résultat de notre travail. Et c'est vrai que l'on éprouve une certaine qualité d'émotion quand on a mené un travail de longue haleine ... qu'on a pris de la peine et qu'on peut, enfin, apprécier le résultat : paquet impressionnant ! et de belle qualité !

Cette évaluation a comporté 3 points :

- 1. Par rapport au projet, au contrat que nous nous étions fixés :

J'en ai déjà rendu compte plus haut, nous pouvions être satisfaits, puisque pour le temps et en quantité, nous avons fait mieux que prévu.

Du point de vue de la qualité, tous les clients étaient d'accord et les enfants signalaient leur fierté. Mais, on a remarqué aussi qu'on avait utilisé 6 feuilles de cartoline de plus à cause des cartes gâchées : généralement, travail sale.

Dans le cahier de coopé, les remarques des enfants à ce sujet sont :

- \* le chantier nous a appris que, quand on voit une erreur, un défaut sur une carte, il faut chercher d'où il vient pour qu'elle ne se renouvelle pas sur les suivantes. Si on est attentifs et si on regarde bien, on trouve.
- \* quand on fait du travail manuel "pour les autres", il faut vérifier souvent qu'on a les mains propres.
- \* maintenant, on sait que l'encre-vapo, il ne faut pas vouloir en mettre trop, si on met les outils n'importe où, on salit les cartes...

- 2. Par rapport aux règles de vie du chantier :

Difficile de respecter la loi ! Même si on la fait soi-même... Pour éviter la dispersion et l'écrasement de ceux qui avaient souvent gêné, j'ai demandé qu'on parle en matière d'efforts à faire pour un prochain chantier. Les enfants ont alors exprimé :

- . leur difficulté à respecter le "code voix basse", c'est-à-dire à parler doucement et pour des choses utiles au travail en cours.
- . la nécessité d'être plus persévérant pour rester jusqu'au bout à son poste, en faisant attention à son rôle.
- . la nécessité de devenir plus calmes et plus attentifs à ce qu'on fait et aux conseils de l'adulte parce que : "souvent, on demande l'aide et on n'écoute pas la réponse !".

Tout le monde, moi y compris, a été d'accord pour constater l'amélioration générale du comportement entre le début et la fin du chantier. Cela a permis de féliciter ceux qui avaient été souvent "gêneurs" les deux premiers jours et qui s'étaient mieux intégrés au travail par la suite et ces félicitations ont eu un effet positif pour l'après-chantier.

- 3. Par rapport aux acquisitions faites ou amorcées grâce au chantiers :

Je cite les enfants :

- . Le chantier nous a appris à nous débrouiller...
- . On a appris des techniques pour faire des créations, des décorations, des dessins.
- . On a fait beaucoup de maths à cause du chantier.
- . On a fait aussi du français avec les formules de vœux et parce que, maintenant, on va tout expliquer aux corres pour leur envoyer les cartes.
- . On a acquis des qualités :
  - que même quand on fait travail manuel, c'est priorité à la tête avant la main et avant la bouche !
  - la précision
  - la propreté
  - l'ordre
  - l'organisation
  - qu'on peut tout seul améliorer son travail
  - la persévérance
  - le contrôle de soi.

Voilà ! Après cette évaluation, même si la vente n'était qu'entamée, le chantier était vraiment terminé. La responsable pouvait aller au tableau des projets marquer : "Fait du 1/12 au 11/12" et lire la liste des projets pour que nous décidions, ensemble, lequel aurait la priorité à la rentrée de janvier.

### CONCLUSION

Après l'évaluation avec les enfants, je n'ai qu'à ajouter les changements apportés par la réalisation de ce projet.

Il est certain qu'il y a un monde entre ce que pouvaient imaginer les enfants quand le projet a été décidé, et les 525 cartes réalisées. Ils ont vu du pays... ces élèves de 6ème, inconscients, nullement sollicités jusqu'ici pour une quelconque réalisation entre leur travail et leur vie, entre leurs paroles et leurs actes, ces petits 6ème agités (oh combien !), instables, instrutturés, ont fait un sacré chemin avec ce chantier...

Ils ont pris conscience qu'ils étaient "acteurs" de leur propre vie. Une place a été faite à leur DESIR qui est devenu REALITE, mais ils ont mesuré que sa concrétisation était exigeante, demandait de la persévérance et une cohérence, a révérier souvent, entre ce qui a été dit, décidé et ce qui est fait.

Ils n'imaginaient pas du tout une production de qualité et en grande quantité. Or, c'est cette double réussite qu'ils ont vécue. Ils ont été pris au sérieux, considérés par l'adulte comme "capables de" (même si ce n'était pas évident), en leur donnant l'occasion et les conditions de réaliser une production réelle aussi valable que celle des magasins.

Ainsi, ils ont eu d'eux-mêmes une photo positive, l'image de quelqu'un de bien, et ils ont "grandi". L'ensemble du groupe a mûri et je ne vois plus les "n'importe quoi", les gestes destructeurs, je n'entends plus les paroles incohérentes du 1er trimestre, même pendant le chantier.

Et cet effet est particulièrement remarquable sur ceux pour lesquels j'étais le plus inquiète, vis-à-vis desquels je me demandais : "Comment faire ? Quoi faire ?".

En plus, ils ont senti le bénéfice de la coopération, ils ont mesuré qu'à plusieurs, on peut faire plus et mieux que tout seul, ils ont vécu la complémentarité de l'équipe. Et cette formation-là, n'est-elle pas essentielle ?

Je ne veux pas dire que tout est parfait, il reste beaucoup à faire. Il faudra fortifier ce sentiment de "sa propre valeur", la continuité est indispensable si on veut que nos gamins deviennent "solides"... et, pour le moment, les enfants sont encore souvent agités, surtout le lundi et le jeudi, ils pensent davantage aux décisions prises, veulent récupérer le retard pris et "les règles de vie" commencent à être autre chose que des mots pour les 2/3 du groupe environ. Mais, il manquerait une partie de ma conclusion, si je ne parlais pas des difficultés pendant le chantier...

#### Difficultés :

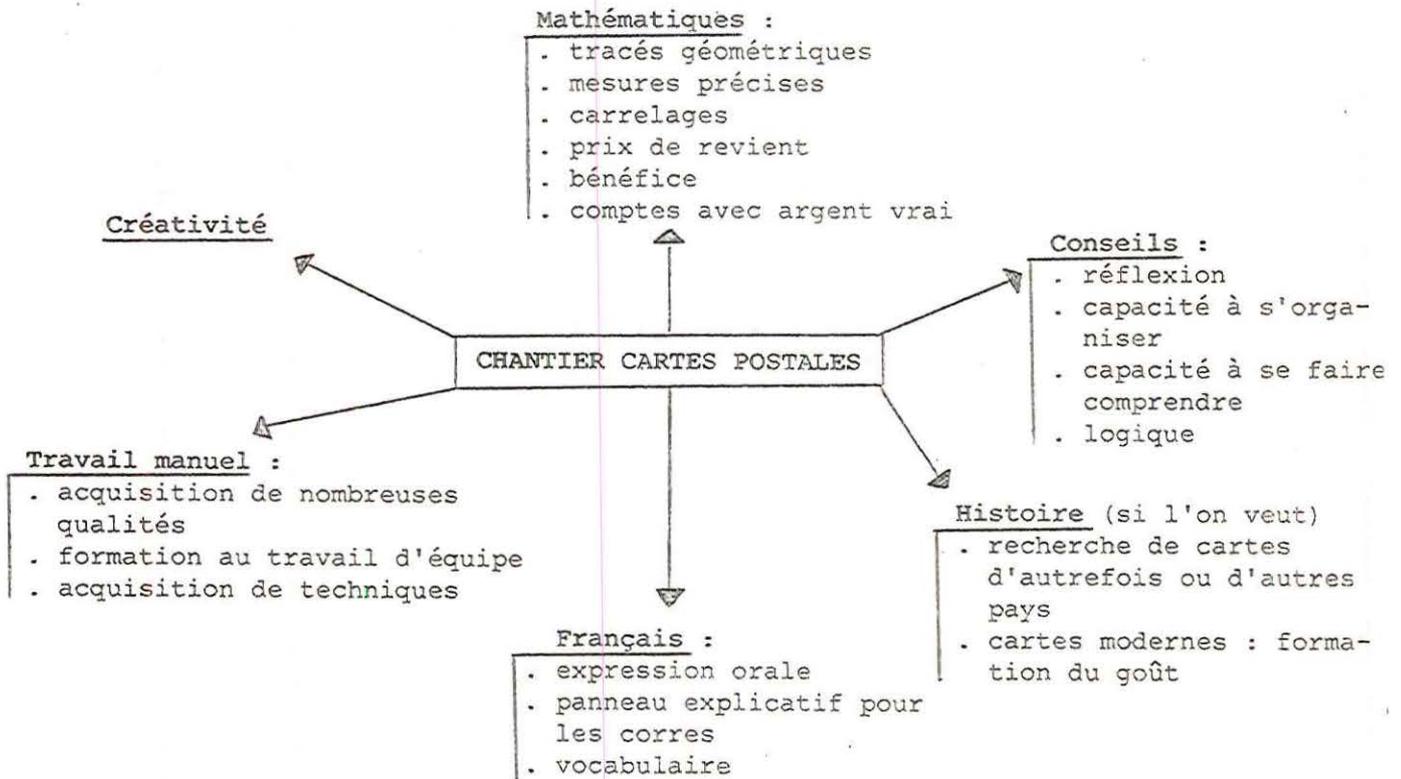
Etant donné le manque d'autonomie des enfants, leur instabilité et leur impatience devant toute difficulté, en même temps que leur imprécision, il m'aurait été impossible de mener à bien ce projet si j'avais été seule pour animer le groupe.

16 élèves, c'est beaucoup trop pour faire autre chose que du "bricolage", et de "l'à peu près". Nous n'étions vraiment pas trop de deux adultes, et même ainsi, les deux premiers jours ont été très pénibles. Mais, en faisant le point chaque soir, grâce au bilan quotidien, et au rappel fréquent des règles de vie du chantier qui n'étaient pas respectées, les deux derniers jours ont été bien meilleurs. En attendant le maître supplémentaire dans toute école... on peut parfois bénéficier de la présence et de l'aide du Z.I.L., ou d'un parent.

Parce que, malgré les difficultés, on ne peut sans grand regret, renoncer à un projet de ce type qui est vraiment une STRATEGIE DE REUSSITE où chacun dans le groupe a sa place, où chacun peut apporter sa contribution. On ne peut sacrifier tous les apports éducatifs pour les enfants, ni leurs regards quand ils caressent le gros paquet de cartes terminées... regards qui font vite oublier tous les moments difficiles !

\*\*\*\*\*

LE PROJET, CARREFOUR DE FORMATION



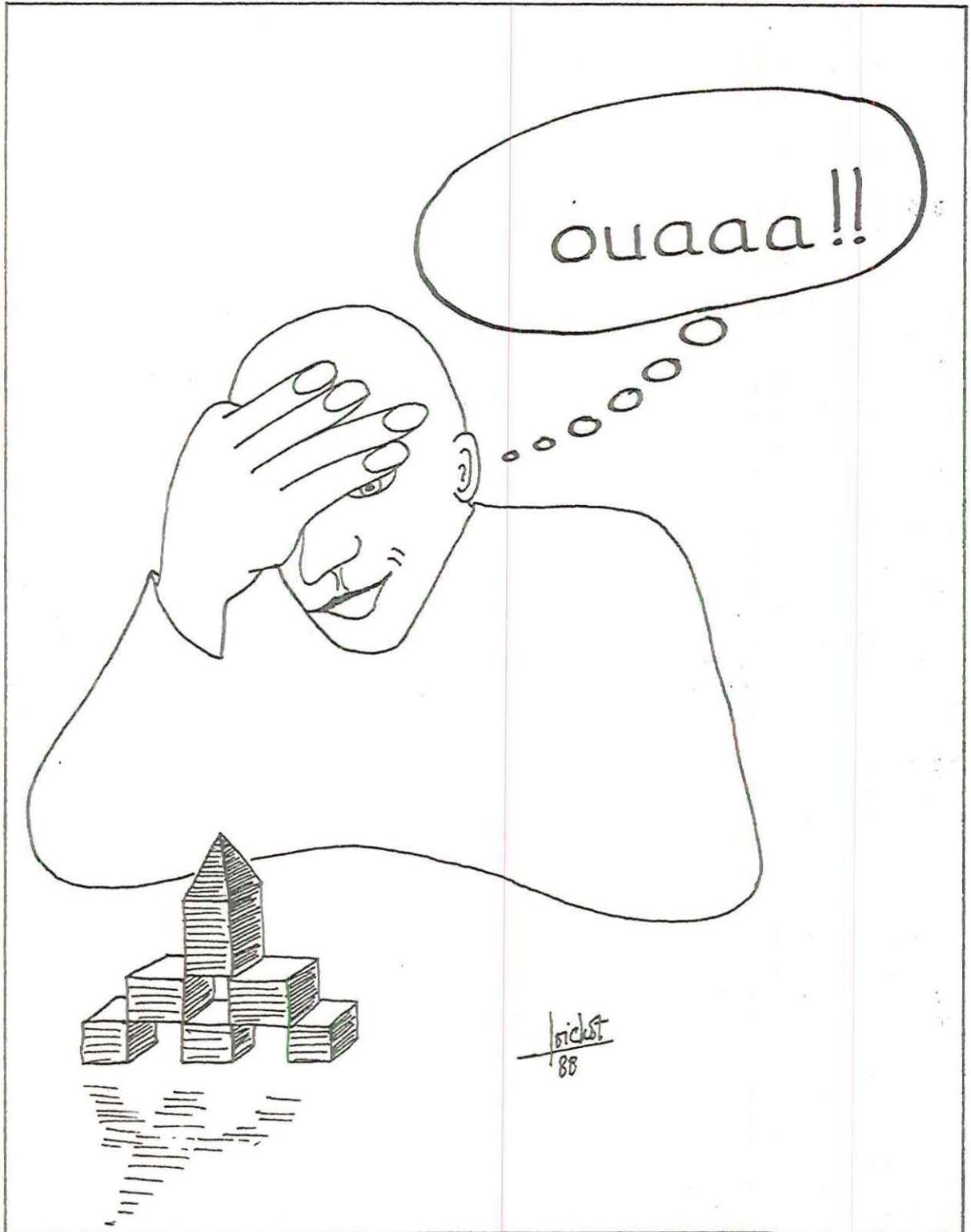
\*\*\*\*\*

LISTE DES PROJETS

(Etat d'avancement des projets en février 88)

1. Nous éditerons un journal, tous les 3 mois si on peut.
2. Nous aurons des correspondants toute l'année : on leur écrira, on leur enverra nos recherches.
3. Partage du temps et mois de l'année (novembre)
4. Une grande affiche sur les serpents pour les corres (Octobre)
5. Faire un voyage avec les correspondants si on peut, ou tout seuls.
6. Lettre aux parents pour l'argent (Novembre).
7. Chantier cartes postales avant Noël (Fait du 1/12 au 11/12/87)
8. Visite des ateliers et explications aux corres (Fini le 21/1/88)
9. Visite d'une petite imprimerie, puis du journal "Sud-Ouest".

10. Chercher la distance et la route entre Beaucaire et Pessac.
11. Recherche sur nos origines, dans nos familles.
12. Participation aux concours de journaux.
13. Visite du château d'eau (pour les sciences).



METIERS A.I.S.

INSTITUTRICE

EN CENTRE HOSPITALIER SPECIALISE

Gilberte BLONDEL

Lucienne COSIMI

PRESENTATION DES INSTITUTRICES

- COSIMI Lucienne, 48 ans, ancienne remplaçante, stage CAEI à Montpellier 1967-68. Départements : Nord, Vaucluse, Pyrénées-Orientales. Au centre hospitalier depuis la rentrée 1979.
- BLONDEL Gilberte, 50 ans. 1er poste en 1957 dans l'Aisne où je passe le CAP en 1959. 3 ans de coopération en Algérie 1963-66. Dans les Yvelines de 1966 à 1971 en primaire. Depuis le 1.2.1972 au CHS de Thuir. Seule jusqu'en septembre 75, puis, création d'un poste E.N. car l'effectif d'enfants scolarisés était de 30 en 1974.

Nous appartenons toutes les deux à l'Education Nationale, l'école étant sous protocole d'accord avec le centre.

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

Le centre hospitalier spécialisé du Roussillon à Thuir, est un établissement public, chargé de l'hospitalisation et soins des malades mentaux. Il a été créé par Décret du 27.7.73. Il possède l'autonomie financière et administrative. Il est administré par un Conseil d'Administration et un Directeur nommé par le Ministre de la Santé Publique. La prise en charge du prix de journée est assurée par les divers régimes de Sécurité Sociale et Aide sociale.

Situation :

L'hôpital est situé hors du centre ville de Thuir, dans un cadre de verdure très agréable. Il se trouve tout près des collines arides des Aspres. En montant un peu, on aperçoit la mer. Le Canigou domine le paysage de son imposante masse.

L'ECOLE DU C.H.S.

Les locaux scolaires sont à l'intérieur de l'hôpital : un préfabriqué isolé, à mi-distance entre les deux services enfants, comprenant 2 classes séparées par un couloir et un sanitaire. L'école comprend donc deux classes de niveau, enseignement "à la carte", selon les possibilités de chaque enfant ; le temps scolaire variant de 30 minutes, 1 heure, à une demi-journée ou une journée quasi-complète de classe.

Des activités ont lieu les deux classes réunies, l'effectif au complet (ou presque).

Pour certains enfants, il n'y a pas de scolarité proprement dite, mais un "bain scolaire". Notre but est, en fait, celui de toutes les écoles : adaptation à la vie sociale, valorisation, approche de la connaissance et, surtout, prise de conscience de repères et accession à l'autonomie la plus grande possible.

CENTRE HOSPITALIER DE THUIR

5 services adultes

à  
THUIR

à  
PERPIGNAN

1 service Nord

- 1 internat
- 1 hôpital de jour  
(ds l'établissement)
- hospitalisation de nuit
- temps partiels

+ 1 hôpital de jour  
avec 1 instit.

2 services enfants

1 service Sud

- 1 hôpital de jour  
(ds l'établissement)
- temps partiels

1 école publique  
(ds l'établissement)

+ 2 hôpitaux de jour  
avec 1 instit.

---

Personnel des 2 services enfants Thuir : 2 médecins-chefs, 2 praticiens hospitaliers, 4 internes, psychologues, psychomotriciens, orthophonistes, 2 surveillants-chefs, éducateurs spécialisés, 2 assistantes sociales, moniteurs-éducateurs, infirmiers psychiatriques (+++), 2 instits E.N. (nous).

Population d' enfants : enfants et adolescents "psychotiques" de 2 à 16 ans (quelquefois 18 ans).

### RECRUTEMENT DANS L'ETABLISSEMENT EN PEDO-PSYCHIATRIE

Il est départemental, essentiellement médical et concerne les enfants et adolescents présentant des troubles graves de la personnalité, âgés de 2 ans (même moins) à 16 ans.

Le centre a un rôle de bilan, de diagnostic et de soins. Le "recrutement", ou plutôt, le "placement" se fait soit par une entrée directe, c'est-à-dire par les parents, ce qui est très rare, soit par le truchement des dispensaires, ce qui représente la majorité des cas, soit par les structures spéciales type IME, IMP, etc..., soit par le service de réanimation de l'hôpital général qui signale les cas d'adolescents à la suite de tentative de suicide.

Il existe aussi les hospitalisations à domicile, les enfants restant chez eux, allant à l'école s'ils en ont l'âge et les soins s'effectuant en dehors des heures de classes.

### LA SCOLARISATION DANS NOTRE ECOLE

Tous les enfants placés dans le service de pédo-psychiatrie ne sont pas scolarisés systématiquement chez nous. Certains vont à l'école à l'extérieur et n'ont pas ou plus besoin de notre intervention, d'autres ne sont pas scolarisés du tout.

La scolarisation dans notre école se fait sur proposition de l'équipe médicale. Il est rare que nous refusions un enfant. Le choix entre les deux classes, d'après le protocole d'accord, incombe à l'école, cependant, nous tenons compte de l'avis des soignants.

Après une période d'observation, nous délimitons le temps scolaire nécessaire à chacun. Ce temps varie au cours de l'année si c'est nécessaire. Le temps de classe n'est pas toujours facile à arrêter, compte-tenu des activités qui se déroulent dans le cadre de la thérapie et de la "prise en charge" des différents intervenants et nous sommes parfois obligés de le réduire. La sortie ou l'intégration à l'extérieur se fait après discussion (nous ne sommes pas toujours de même avis).

Nous avons actuellement 15 enfants scolarisés dans nos classes, ce qui forme l'essentiel de notre effectif. Il est variable tout au long de l'année : certains enfants sont en observation, afin d'établir un diagnostic ; d'autres sont de passage quand des difficultés importantes surgissent au sein de la famille et à l'école : une séparation plus ou moins longue, ainsi que la mise en place de soins, permettent alors de rétablir la situation.

Sur les 15 enfants, 5 sont intégrés à l'extérieur : 3 en maternelle, 2 en primaire (1 classe de perf., et 1 en CE.2). Pour ceux-ci nous assurons un soutien en liaison avec ce qui se fait dans la classe d'accueil.

### COMMENT DEFINIR LES ENFANTS QUE NOUS ACCUEILLONS ? C'est difficile !

Nous allons essayer de faire un portrait-robot, mais qui sera bien entendu caricatural. Instabilité, inhibition, opposition, inappétence scolaire, immaturité, ambivalence (veut-ne veut pas), un immense sentiment d'infériorité, une énorme souffrance, déstructuration, morcellement, autant de symptômes rentrant dans le cadre des troubles de la personnalité.

- \* Troubles niveau cognitif : pseudo-débilité
  - \* Troubles niveau affectif : variabilité de l'humeur : exubérance, repli
  - \* Troubles niveau schéma corporel
  - \* Troubles niveau du langage
- } Troubles de la personnalité

Ils sont déroutants, arrivent à réussir des choses inattendues -qui semblent au dessus de leurs moyens- et, par contre, se conduisent comme des "débiles". Certains ont appris à lire en ayant pourtant un niveau de langage très faible. C'était une gageure d'entreprendre un apprentissage de la lecture ! D'autres avec un bon niveau de langage ne parviennent pas à la lecture qu'on attendrait d'eux.

QUELS MOYENS EMPLOYONS-NOUS ?

Il va sans dire qu'une forte motivation est nécessaire. La correspondance, le journal, sont une aide précieuse, indispensable. Le travail individualisé va permettre à chacun de réaliser ce qu'il peut faire. Les travaux de groupe favorisent la socialisation. L'écoute, l'observation permanente sont notre attitude première.

Un exemple : un enfant avait l'habitude, après avoir fourni un gros effort de mettre un disque, toujours le même. Il était calme, détendu après cette écoute. Pourquoi ce disque produisait-il cet effet sur lui ? Il y avait une explication. Le médecin qui le suivait a mis en évidence une similitude entre l'histoire personnelle de cet enfant et celle relatée sur le disque : sa place dans la famille. L'histoire mettait en scène une fillette (la 2ème de la famille comme lui) qui était considérée comme un bébé. Après maints efforts, elle avait réussi un exploit et était devenue une héroïne dans sa famille et dans sa ville. Il se "réenergétisait" à l'écoute de cette histoire.

Hélas, nous n'avons pas toujours le fil conducteur.

NOS HORAIRES

27 heures hebdomadaires groupées sur 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi).  
 matin : 8h30 - 12h15  
 soir : 13h30 - 16h30.

Je vous donne mon emploi du temps qui concerne le travail avec les enfants (pour le reste, voir le paragraphe "Communication, échanges, coordination"). Je prends comme exemple la journée de lundi (les autres jours varient sensiblement). L'emploi du temps est fait en fonction de la présence des enfants, et non pas comme un découpage pédagogique selon les différentes matières. (Les lettres encadrées représentent les initiales de chaque enfant).

<u>Emploi du temps</u>	
<u>8h30 - 9h00</u> :	[Ch] , [D] , [J] [A] (intégration perf) Mise en train Date du jour, temps, entretien, travail libre.
<u>9h00 - 9h30</u> :	Groupe précédent + [E] (bain scolaire) + [S] + [L] (de la classe de Gilberte et avec elle)

Travail d'expression orale.

Texte libre ou histoire sans parole ou histoire à continuer ou reconstitution de récit donnant lieu à des exercices de narration, dialogue, même, conjugaison intuitive, exercices structuraux (grammaticaux, phonologiques).

9h30 - 10h :  D ,  A ,  E  
Lecture collective et individuelle

10h30 - 11h : Rendez-vous avec la collègue de la classe de perf qui intègre  A

11h00 - 11h30 :  X niveau préscolaire

\*\*\*\*\*

13h30 - 15h30 :  Ch ,  D ,  J ,  K (intégration CE)

Lecture collective et individuelle

Correspondance - journal - albums

Mathématiques

Exercices sensoriels ou travail manuel ou exercices de vie pratique.

15h30 - 16h30 :  K  
Soutien plus particulier

### QUE FONT LES ENFANTS QUAND ILS NE SONT PAS EN CLASSE ?

Ils sont pris en charge par l'équipe soignante, l'établissement étant avant tout un lieu de soins.

Il y a les interventions des médecins, orthophonistes, psychomotriciennes, psychologues cliniciens. La vie éducative est assurée par les autres membres soignants.

Des activités bien spécifiques comme bricolage, jardinage, poterie, sport, piscine, équitation, ont lieu dans la cadre thérapeutique et sont le support de soins.

Pour chaque enfant, il y a un programme de soins individualisés et personnalisés.

### COMMUNICATION, ECHANGES, COORDINATION

avec les autres services

Dans nos emplois du temps sont incluses les réunions :

- \* réunions de synthèse
- \* réunions médicales
- \* réunions école

a) Réunions de synthèse : une ou deux par an par enfant (on y fait le point tous ensemble (soignants et enseignants)).

b) Réunions médicales : Nous assistons :  
- pour le service Nord à une réunion par mois,  
- pour le service Sud à une réunion par semaine.  
Nous échangeons des observations sur les enfants scolarisés. Nous nous donnons des informations ; nous prenons des décisions concernant des changements éven-

tuels.

c) Réunions école : 2 ou 3 fois par an, à notre initiative, réunissant les deux secteurs, selon un besoin qui se définit en cours d'année. Par exemple : rencontre avec les correspondants, projet ou bilan éducatif, constitution des emplois du temps.

Dans nos emplois du temps, chaque jour, nous avons aménagé en fin de matinée, 3/4 d'heure pour assurer la liaison avec certains membres de l'équipe et les services administratifs et techniques, avec nos collègues des classes d'accueil (intégrations).

Cette année, en accord avec l'Inspecteur et le Directeur du CHS, nous utilisons les véhicules du service pour nous rendre dans leur école.

### QUELS SONT LES INTERETS ET LES INCONVENIENTS D'UNE ECOLE A L'INTERIEUR D'UNE TELLE STRUCTURE ?

L'intérêt d'une scolarité chez nous est, avant tout, la possibilité d'aménagement du temps scolaire qui permet de suivre les enfants de plus près et d'offrir à chacun ce dont il a besoin, ce qui est impossible même dans une classe spéciale.

D'autre part, en cas de grosse difficulté, nous pouvons appeler à l'aide immédiatement.

Quant à l'inconvénient majeur, c'est d'être coupé de l'extérieur. Les intégrations permettent aux enfants de vivre au moins un moment dans une école normale et à nous de rencontrer nos collègues. Nous les rencontrons pendant les heures de récréation, ce qui est rapide mais mieux que l'entretien téléphonique que nous avions auparavant.

Mais on note le manque de moyens des collègues ayant les enfants en intégration (bénévolat, bénévolat toujours !). Il faudrait aller plus loin dans le cadre de l'intégration, c'est-à-dire passer un moment dans la classe qui intègre, prendre part à la classe sans forcément s'occuper de façon intensive de l'enfant qui est intégré. Mais, cela suppose des moyens de déplacement plus importants et une disponibilité de notre part encore plus grande.

### QUELLES SONT NOS SENSATIONS, A NOUS QUI NE SOMMES NI DES THERAPEUTES, NI DES SOIGNANTS ?

Que de difficultés, que de problèmes. Comment ne pas "exclure" celui qui crie, fatigue, alors qu'il appelle au secours ? Comment entrer en relation avec celui qui s'est fermé à tout ? Quand il faut se contenter de peu de productions alors qu'on sent des possibilités en sommeil... attendre, attendre, prendre patience.

Devant la crise d'angoisse qui vous tord les tripes, il n'est pas facile de cacher sa propre angoisse. Quel dur chemin que celui suivi par ces enfants que nous devons "accompagner" un bout de temps. On ne peut pas rester indifférent à tout cela, en général, on est impliqué car ce sont des enfants très attachants, capables du meilleur. Seulement, on a besoin de se recharger, de puiser de l'énergie au plus profond de soi (on finit par sentir "l'ordinateur intérieur" qui se met à fonctionner suivant l'enfant à qui on s'adresse, suivant son propre état d'âme, et chez les autres -d'où l'importance d'une équipe et d'une collègue-).

Mais, que de joies quand un enfant progresse, quand il semble plus heureux, plus serein dans l'accession à l'autonomie, quand il arrive à écrire, à lire!

LES	SECTIONS	D'EDUCATION	SPÉCIALISÉE
-----	----------	-------------	-------------

Monique MERIC SES PESSAC (33)
-------------------------------

Nous étions 30, en ce mois de mai, rassemblés au Ministère pour une rencontre nationale "EPS et SES". Je représentais la Gironde. Cette journée m'a donné l'occasion de rencontrer des gens fort différents et de me rendre compte que les SES ont des fonctionnements très divers, ce qui est plutôt rassurant finalement. Vive la diversité !

#### PANORAMA CHIFFRE

1490 SES en France regroupent 17.900 jeunes. L'origine des enfants a varié par rapport aux années précédentes :

- 40 % seulement viennent des classes spéciales de l'élémentaire,
- 8 % viennent des collèges (jusqu'à 25 % dans un certain nombre d'académies).

18 % de la population est de nationalité étrangère (7,9 % en collège). Il y a une sur-représentation des garçons qui constitueront bientôt 60 % des effectifs.

Plus de 65 % des élèves ne se répartissent que sur 4 ateliers.

61 % des SES sont sans projet pédagogique écrit.

295 SES réorientent des élèves au collège, et 983 en réorientent en LEP.

Le profil des élèves est mal défini et la différence des jeunes de SES avec ceux de CPPN (Classe Pré-Professionnelle de Niveau) ou CPA (Classe Préparatoire à l'Apprentissage), n'est pas significative.

Le QI (Quotient Intellectuel) est critiqué, et sa critique vient de nombreux secteurs à la fois.

#### RECRUTEMENT

Les chiffres suivants portent sur 200 SES.

39 % des QI sont supérieurs à 78. 64 % sont supérieurs ou égaux à 72.

"72" sera la nouvelle limite supérieure acceptée par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) en 1922.

Une nouvelle nomenclature des handicaps, définie par l'OMS pour l'Europe existe déjà. Elle a été agréée par le Ministère des Affaires Sociales et par celui de l'Education Nationale, mais pas encore mise en application par ce-dernier.

Cette nomenclature apporte une définition écrite des savoir-faire dans chaque catégorie, avec décalage et plus grande tolérance par rapport à l'ancienne classification. L'Europe a besoin d'une classification "fonctionnelle" des handicaps : que peut l'enfant ? que ne peut-il pas ? C'est en termes de capacités de l'enfant que se feront les distinctions et les divers recrutements.

En principe, cette classification devrait entraîner une autre logique, un autre mode de raisonnement. Le but affirmé est que le logique soit renversée : au lieu de partir d'un profil moyen de l'élève, déterminé d'avance, on arrive, grâce aux activités menées, à un profil souhaité.

E.P.S. (EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE)

Dans les "référentiels de compétences", pour le recrutement et à la sortie des SES, la dimension motrice aura une place importante. Le premier objectif de l'EPS étant la conduite motrice, on a commencé à doter certaines SES de professeurs d'EPS d'une part, et d'autre part, à organiser un groupe de réflexion national, dont les rencontres se poursuivront car l'objectif est de sortir des documents précisant les cheminements à prendre avec les élèves de SES.

Il a été dit et répété que les SES sont un terrain difficile, mais aussi une mine de richesse pour améliorer la pédagogie pour les autres élèves ! Le choix de l'enseignant d'EPS en SES devrait toujours se faire sur la base du volontariat. S'il n'y a pas adhésion personnelle, ça se passe mal, même si la technicité et la compétence du prof sont importantes.

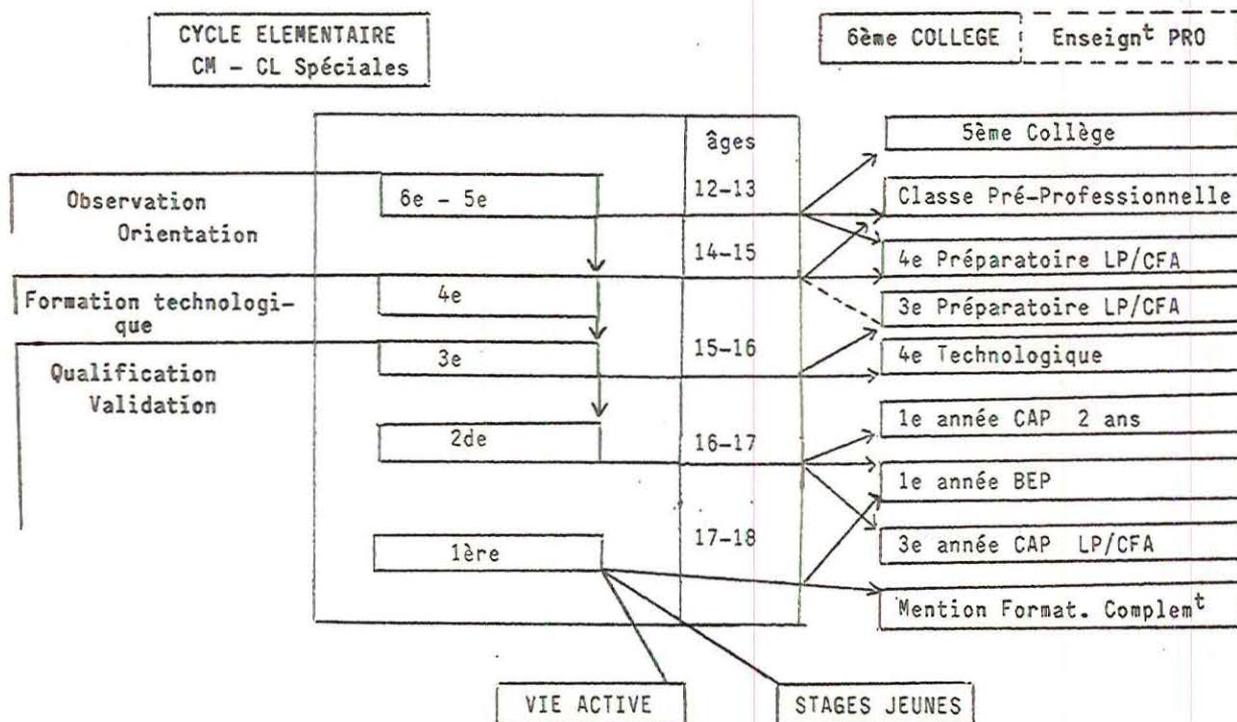
Dans la majorité des collèges représentés à la rencontre, un instit de la SES, (les formules sont variables), accompagne le prof d'EPS, et ils animent ensemble les activités. En tout cas, par et grâce à l'EPS, il s'agit donc de trouver comment augmenter le potentiel d'action d'une enfant par l'augmentation du potentiel de ses capacités motrices, pour diminuer l'éventail de ses incapacités.

Le devenir des SES :

Quand 75 % des jeunes doivent monter au niveau 4 qui est celui du bac, les 25 % restant seront obligatoirement remodelés, redéfinis. Dans ces 25 %, les SES et les EREA (qui vont prendre place dans l'enseignement du 2e degré), garderont les élèves jusqu'à 18-19 ans, avec réorientations les plus nombreuses possibles à chaque fin d'année scolaire, afin de permettre à un maximum d'élèves d'obtenir un diplôme du niveau 5 ou d'être en position de l'obtenir...

Ces établissements seront de véritables "sections d'Enseignement professionnel adapté" pour jeunes atteints de "dysharmonie des fonctions cognitives", puisque ce sera la nouvelle détermination des élèves de l'enseignement adapté où seront les gamins aux QI non-dits de moins de 70... (Voir tableau ci-dessous).

LES CURSUS D'UN ELEVE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET PROFESSIONNEL ADAPTE



## CONCLUSION

Je la laisse à un Inspecteur Général de la Direction des Lycées et Collèges, Monsieur MALVEZIN :

"Ne vous privez pas de l'utilisation des projets pédagogiques. Soyez très offensifs en proposant des projets et en demandant des moyens. Beaucoup de choses ont changé au niveau de l'Education Nationale et aussi au niveau de l'EPS.

On va de plus en plus vers l'autonomie, la responsabilité complète des établissements. La solution ne viendra pas de recommandations, de décrets. Il y aura la concurrence, bonne ou mauvaise. Tous les problèmes d'ajustement seront au niveau local et non plus centralisés. Etablissez des projets et défendez-les. Les réflexions de stratégie avec moyens, échéancier, s'élaboreront ensuite autour des projets, par les auteurs.

Il y a des moyens qu'on reçoit et il y a des moyens qu'on gagne !

Il faut vendre sa marchandise, on n'a pas à attendre tout de la manne nationale. Il faut que les gens se rencontrent, échangent, fédèrent leurs convictions et leurs actions.

Rien de pourra se faire à l'extérieur, ce sont les équipes elles-mêmes qui feront vivre la réalité".

Monique MERIC

## DERNIERE MINUTE

Au mois de mai, le ministère nous communiquait un projet de circulaire sur les Enseignements Professionnels Adaptés. Nous écrivions à son propos : "Espoir et Inquiétude" (Ecole Libératrice n°28 du 14.5.88. (1))

ESPOIR, car les orientations définies pour les SES correspondaient en grande partie à ce que nous demandions depuis longtemps. Il s'agissait de faire des SES et des EREA de véritables établissements de formation professionnelle adaptés.

Mais cette circulaire contenait des orientations inquiétantes quant au recrutement des élèves. Le texte prévoyait que l'affectation des élèves relèverait de la responsabilité de l'Inspecteur d'Académie et non plus des Commissions d'Education Spéciale. Les propositions ainsi faites auraient conduit à la reconstitution d'une filière et à la dénaturation des SES. La SES serait devenue une structure d'accueil pour les élèves qui sont en difficulté au Collège.

Nous avons combattu cela.

Aujourd'hui, le ministère vient de nous transmettre un nouveau projet qui corrige ce qu'il y avait de négatif dans le précédent.

A propos de l'affectation des élèves, il est indiqué : "Les Commissions de l'Education Spéciale affectent les élèves en SES et en EREA. Elles fondent leur décision sur un examen approfondi de la situation de chaque adolescent en n'excluant pas d'étendre le champ des critères d'examen aux domaines psychologiques, scolaires, et sociaux."

Pour le reste, les orientations que nous avons approuvées demeurent.

Il ne s'agit toujours que d'un projet.

Nous entendons faire en sorte qu'il se concrétise rapidement car il y va de l'avenir de la SES.

Hervé BARO  
L'Ecole Libératrice du SNPEGC 10.9.88

(1) Lire si après le texte de ce projet.

# LE DEVENIR DES S.E.S.

*Le projet de circulaire sur les enseignements professionnels adaptés*

*Information SGEN-CFDT A.I. N°35 du 24/06/88*

" Depuis plus de 20 années, les sections d'éducation spécialisée de collège et les établissements régionaux d'enseignement adapté ont joué un rôle important dans l'aide aux adolescents en difficulté. Ils ont, par l'excellent travail accompli notamment par les instituteurs spécialisés et les professeurs d'enseignement professionnel, constitué un capital précieux d'expériences.

L'évolution générale des enseignements du second degré conduit aujourd'hui à préciser la place et les objectifs de ces formations compte tenu :

\* D'une part, des objectifs généraux assignés au système éducatif dans le plan pour l'avenir de l'Education Nationale : l'accès envisagé des 3/4 d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat doit s'accompagner d'une recherche pour les autres jeunes de l'acquisition d'une formation qualifiante de niveau V ;

\* D'autre part, des acquis récents de la recherche psychologique et pédagogique :

- remise en cause du concept de déficience intellectuelle légère et critères définis par l'

Organisation Mondiale de la Santé ;

- volonté d'intégrer le plus et le mieux possible les enfants handicapés dans les établissements ordinaires.

Prévues pour scolariser dans le 1er cycle du second degré les enfants "déficients intellectuels légers", les SES comme les EREA, admettent leurs élèves après avis des commissions d'éducation spéciale ; mais chacun connaît l'ambiguïté des procédures de recrutement: de l'application rigide des normes fixées par la circulaire du 27.12.67 à l'accueil d'adolescents que rien ne distingue de ceux orientés en CPPN, CAP, 4ème préparatoire, CFA, etc... élèves qu'une meilleure adaptation éducative vouerait à un autre destin scolaire.

Aujourd'hui, les SES et les EREA doivent prendre leur place parmi l'ensemble des formations du second degré et constituer l'une des voies visant à l'acquisition par les jeunes d'une formation et d'une qualification leur permettant une insertion professionnelle au niveau V.

Dans cet esprit, les sections d'enseignement spécialisé deviennent de véritables sections d'enseignement général et professionnel adapté.

## L'ORGANISATION

La terminologie utilisée, rend compte de la mutation qu'il convient d'engager et de réussir pour réaliser la mission assignée au système éducatif, mission qui consiste à offrir à tous les élèves des voies diversifiées de réussite.

Il convient, dans ce domaine, de bien faire apparaître la complémentarité des établissements et la cohérence des formations à l'intérieur d'une aire géographique donnée. Il est certain que les situations académiques varient en fonction de l'importance de la population scolaire, de la superficie de l'académie et des départements qui la composent.

Cette cohérence doit être assurée entre les enseignements professionnels adaptés, pré-professionnels, professionnels, préparatoires à l'apprentissage et les dispositifs visant à assurer une bonne insertion professionnelle des jeunes.

Il est en effet nécessaire de bien percevoir, au delà des structures administratives, l'unicité des formations offertes aux élèves et la complémentarité qu'un tel dispositif permet de mettre en oeuvre.

L'objectif recherché est de donner la possibilité aux élèves des enseignements professionnels adaptés d'obtenir, ou d'être en position favorable pour obtenir un diplôme attestant de leur qualification au niveau V. Plus qu'un objectif, c'est un enjeu pour le système éducatif.

C'est pourquoi, il a paru nécessaire de définir les parcours scolaires pour des élèves pouvant être scolarisés jusqu'à 18 ans ou 19 ans et de créer simultanément un dispositif facilitant, à des niveaux différents, le passage dans d'autres structures de formation appartenant aux réseaux constitués dans l'académie.

On pourra, par exemple, estimer qu'à certaines étapes du cursus de formation, telle structure conviendrait mieux à l'élève pour lui permettre de progresser dans la voie d'une qualification. C'est avec cet objectif qu'ont été dégagées les principales phases de la formation.

### LES FORMATIONS

Dans les classes de 6è et de 5è, l'objectif est de redonner au jeune confiance en ses propres possibilités et de lui permettre de maîtriser les connaissances et les méthodes indispensables à sa réussite scolaire et à la recherche ultérieure d'une qualification.

A partir de la classe de 4e, l'organisation se fonde sur une collaboration interdisciplinaire entre les enseignements généraux, technologiques et professionnels et une ouverture sur la vie sociale et le monde du travail.

Ces enseignements ne sont pas dispensés au sein de structures pédagogiques fermées. Ils donnent l'occasion aux élèves d'élaborer un projet personnel de formation. Ils favorisent, à tout moment de la scolarité, l'orientation des élèves vers le type d'enseignement le mieux adapté à la réalisation de leur projet.

La formation permet aux jeunes sur une durée de trois ou quatre ans, d'acquérir les connaissances et les compétences lui permettant (sic) d'envisager dès que possible l'obtention d'un CAP. Dans cette perspective, une évaluation des acquis doit permettre au jeune une insertion dans un dispositif de formation continuée.

Ces formations utilisent les programmes et les référentiels d'un CAP, ainsi que les approches et les méthodes adaptées aux besoins des jeunes concernés.

Une actualisation de la carte des spécialités professionnelles proposées dans le secteur des enseignements professionnels adaptés et l'attribution de moyens techniques appropriés seront étudiées et mises en oeuvre à l'échelon académique.

### LES ELEVES

L'affectation des élèves dans les sections ou établissements dispensant une formation professionnelle adaptée est prononcée par l'Inspecteur d'Académie. Il fonde ses décisions sur les avis transmis par les commissions de circonscription pré-scolaire et élémentaire et des commissions de circonscription du second degré.

La remise en cause du concept de déficience intellectuelle légère doit permettre aux commissions d'étendre le champ des critères qui les conduisent à conseiller à des élèves la poursuite d'études dans le cadre des enseignements professionnels adaptés. Dès la 6è doit être intégré un processus de préparation aux choix d'orientation, afin d'amener les élèves à plus d'autonomie et de responsabilité dans le choix de leur avenir par l'élaboration de leur projet de formation.

### L'ANIMATION DU DISPOSITIF

A la réception de ces instructions et sans attendre la publication ultérieure de textes qui préciseront les contenus de la formation générale, technologique et professionnelle des élèves, Mesdames et Messieurs les Recteurs constitueront, sous leur autorité, un groupe de travail académique qui :

- \* dressera l'inventaire des structures existant dans leur académie ;
- \* prévoira la mise en place et l'animation de ce réseau ;
- \* engagera la réflexion sur les procédures d'orientation des élèves et cernera avec le maximum de précision le flux de ceux qui en relèvent.

les Inspecteurs d'Académie, Directeurs des services départementaux de l'Education Nationale, responsables des collèges, joueront un rôle essentiel dans ce groupe de travail qui comprendra, outre les Inspecteurs Principaux de l'Enseignement Technique, des Inspecteurs de l'Enseignement Technique, des Inspecteurs de l'Orientation (CSAIO et IIO), les Inspecteurs Départementaux spécialisés pour l'adaptation et l'intégration scolaires, le Chef de la MAPPEN, etc...

Des regroupements nationaux et interacadémiques seront organisés, afin de permettre aux groupes de travail académiques d'engager dans les meilleures conditions, la mise en place et l'animation du dispositif, ainsi que l'élaboration d'un plan de formation des personnels."

# Entraide Pratique

## fgep

de Jean-François COMBEMOREL ( 95 ) :

Complément à la fiche 9014 sur la plastification de documents :

"Je n'ai pas réussi à plastifier correctement nos cartes postales en suivant la fiche 9014 ( morceaux de règles plastiques + trichlo). En revanche j'y suis arrivé avec des boîtes à oeufs + trichlo. Le dosage du produit est difficile et cela laisse parfois des traces au pinceau. Mais il protège efficacement."

Pensez à envoyer à l'Entraide Pratique vos remarques concernant l'utilisation pratique de votre FGEP.

## appel

de Jean-François COMBEMOREL,

6 avenue de l'enclos. 95800 CERGY St-CHRISTOPHE.

"Lorsque j'ai du vieux matériel, je cherche des idées d'utilisation pour la classe. Mais je ne sais pas toujours comment le bricoler. J'aimerais recevoir des idées ou des témoignages , ou de l'aide pour utiliser :

- un séchoir à linge sur pied
- une sorte de caddie-brouette que je voudrais transformer en distributeur de matériel mobile."

Ecrivez directement à Jean-François qui répercutera dans Chantiers.

## gros sous pour petits budgets

Comme promis dans Chantiers n° 7 de l'an dernier, il est temps de vous proposer la recette des olives en bocaux que nous a communiquée la classe de perfectionnement de Puech Cabrier à Beaucaire (30) :

Pour 5 kg d'olives, il faut 1 litre de potassium et 500 g de gros sel.

- 1- Ramasser les olives vertes courant octobre. Bien les laver.
- 2- Les mettre dans un seau avec 5 litres d'eau et 1/2 litre de potassium. Les laisser 5 jours en remuant chaque jour.

- 3- Jeter l'eau et remettre les olives à tremper 2 jours dans 5 litres d'eau et le reste de potassium. Remuer chaque jour.
- 4- Garder le quart de ce liquide auquel on ajoute 250 g de sel plus 5 litres d'eau à nouveau. Laisser 2 jours en remuant.
- 5- Vider tout. Laisser couler de l'eau sur les olives pendant 2 heures pour les rincer.
- 6- Laissez-les 5 jours de plus dans 5 litres d'eau + le sel restant. Mélanger souvent.
- 7- On peut goûter à présent. Et laisser les olives 1 jour de plus si ce n'est pas assez salé. Mettre ensuite les olives dans des petits pots de verre, prêtes à être vendues ou offertes...

Pour ceux qui n'habitent pas une région d'oliviers, sachez qu'on peut aussi trouver des olives à confire dans certains magasins, ou faire appel à une classe du sud-est qui peut les ramasser et les envoyer...à la condition expresse de ne pas les envelopper dans du plastique, mais uniquement du papier ou du carton.

Si cette correspondance spéciale vous tente,

écrivez-moi :

Frédéric LESPINASSE  
12 Lot Montfrinus  
30490 Montfrin

### CIRCUIT DE TRAVAIL

#### REMISE EN CAUSE A.I.S. ET INTÉGRATIONS

Au sein de la commission Enseignement Spécialisé existe un circuit d'échanges écrits, consacré à la recherche sur les structures de l'A.I.S., leur évolution...et sur la problématique de l'Intégration.

En 1987, nous avons produit de nombreux articles présentant des structures ; nous avons aussi commencé à réfléchir sur la notion de contrat minimum pour une intégration. Nous cherchons à connaître les conditions minimales requises pour une intégration réussie.

En 1988-89, cette notion sera probablement au centre des débats , avec comme projet éventuel l'élaboration d'un questionnaire adressé à tous les collègues de l'ICEM qui ont déjà participé à une intégration et particulièrement à ceux qui travaillent dans des classes classiques.

Mais nos échanges ne se limiteront pas à cela ; toutes les questions sont prises en compte. Que ce soit à propos d'une classe ou d'un enfant. Car le groupe est aussi un groupe d'entraide comme le montrera un prochain article de Chantiers.

Alors, que vous désiriez travailler avec nous tout au long de l'année, ou simplement pour nous transmettre un témoignage, vous serez accueillis les bras ouverts.

Une seule adresse :

Serge JAQUET  
Maison Burnet. Rive gauche.  
Gilly sur Isère  
73200 ALBERTVILLE

# Repu de Presse

SEPTEMBRE : notre ministre fait sa rentrée médiatique : interviews télévisés ou entretiens dans les quotidiens ne lui arrachent aucune promesse :  
"Je lance quelques chantiers, nous réfléchissons à des pistes de travail..."

Il faut (re) lancer Chantiers, mais aussi s'y abonner, "Jospin des pistes" !!!

## Le Monde de l'Education n°152 de septembre 88

Dans le courrier des lecteurs, "Un défi au bon sens" est le titre d'une lettre d'un IDEN honoraire, Lucien Adjadji, qui rappelle 3 conditions de lutte contre l'échec scolaire, et conclut en disant que "la manière la plus raisonnable et la plus rationnelle d'opérer est encore de considérer que l'école est faite pour l'enfant et non l'enfant pour l'école !"

Une évidence pour nous...mais pas inutile à rappeler.

L'éditorial de J-M. Croissandeau "Travailler autrement", précédant le compte-rendu de C. Garin "Les priorités du ministre", met l'accent sur le pragmatisme de Lionel Jospin. Inspiré apparemment par l'action d'Alain Savary, il devrait libérer les initiatives, favoriser les prises de responsabilité et encourager les projets d'établissements. A CONDITION, souligne Croissandeau, de ne pas oublier que "travailler autrement" ne peut se faire dans les rigidités du système actuel, et avec les mêmes salaires... A suivre.

## Photo de septembre

Rubrique photonostalgie : "Il était une fois la rentrée des classes"

4 pages de photos de rentrées de la décennie 1930-40.

## VSD n°574 du 1er au 7-9-88

Rentrée 88 au pays des nuls et des paresseux "Les cancre".

On y apprend que les cancre 88 sont des rêveurs angoissés, qu'ils coûtent 100 milliards par an et que pour les enfants "bloqués" il existe les douceurs de l'école sans douleur : Freinet, Montessori, Decroly et écoles parallèles.

Un test pour savoir quelle sorte de cancre est votre enfant et une galerie de portraits de cancre devenus célèbres complètent ce dossier "facile".

## L'express n°1939 du 2 au 8-9-88

Ici aussi une accroche-couverture : "Gosses à problèmes, comment les aider"

Sans point d'interrogation. Les solutions proposées sont la coordination entre familles, école primaire et centres de soin, et un regard positif sur l'enfant.

A la fin de l'article, une page présente les GAPP et CMPP.

## Fluide glacial n°147 de septembre 88

Ne l'achetez pas, demandez juste à quelqu'un de vous montrer la dernière page de couverture : la rentrée d'UNE prof.

## Migrants-Formation n°73 de juin 88

Dossier consacré à "l'accueil scolaire des nouveaux arrivants", c'est à dire les enfants étrangers non-francophones.

Indispensable pour ceux qui ont en charge une Clin ou une Clad.

4 numéros par an. 48 F. Chèque à CNDP. BP 150. 75224 Paris Cedex 05.

ou au comptant à la librairie du CNDP. 13 rue du Four. 75006. Paris.

PRATIQUES	ET	RECHERCHES	POUR	LA	REUSSITE
- - - - - S T A G E R E U S S I - -					

Tous les deux ans, la Commission Enseignement Spécialisé organise un stage de formation à la Pédagogie Freinet. Cette année, notre stage était placé sous deux signes particuliers:

- l'OUVERTURE puisqu'il était organisé conjointement par le groupe départemental de la Sarthe et la Commission Enseignement Spécialisé.
- un THEME central: "Pratiques et Recherches pour la REUSSITE".

C'est ainsi que du 28 Août au 2 Septembre, dans des locaux fort agréables et très confortables (IME de Parigné -72-), une trentaine de personnes travaillant dans des niveaux différents (maternelle, Primaire, SES, Perfectionnement, GAPP, Etablissements...) se sont retrouvés sur un même thème de travail.

La grille du stage était construite avec beaucoup de ressemblances avec un emploi du temps de classe coopérative. Elle comprenait:

- DES MOMENTS d'EXPRESSION: tous les matins, le Quoi de Neuf démarrait la journée et permettait à toutes les informations de circuler.
- DES MOMENTS DE GESTION COLLECTIVE: le Conseil de stage où chacun pouvait faire des propositions, où des règles de vie en collectivité étaient adoptées...
- DES MOMENTS DE TRAVAIL COLLECTIF:
  - un temps de travail sur la Réussite nous permettant de tenter de mieux cerner ce que nous mettions sous ce terme, en répondant à deux questions:
    - 1 - Qu'est-ce que pour nous réussir sa vie?
    - 2 - Qu'est-ce que l'école doit apporter aux enfants?
  - un temps de FORMATION chaque matin. Trois moments consacrés à la vie coopérative, l'Expression, et les démarches d'apprentissages, où, à partir d'un exposé, les échanges pouvaient ensuite porter sur le démarrage de pratiques ou sur l'approfondissement de ces pratiques.

- DES MOMENTS DE TRAVAIL INDIVIDUEL

Chaque personne avait la possibilité, au cours de plages réservées à cet effet, de rencontrer d'autres personnes, de consulter de la documentation pour réfléchir sur un sujet pratique ou théorique qui la préoccupait. Ce travail fut ensuite présenté sous la forme d'un article dans le journal de stage.

Les sujets abordés étaient très divers, allant de recherches concernant la préparation de la rentrée (emploi du temps, organisation de l'espace et du temps, les ateliers de maths, le journal scolaire...) à des réflexions plus générales (pourquoi des enfants n'apprennent-ils pas?, la réussite, rôle des GAPP au sein de l'école...).

- DES MOMENTS D'ATELIERS

Différents ateliers étaient proposés: correspondance, vie coopérative, informatique, télématique, psychomotricité, masques, journal... L'occasion de faire, fabriquer, manipuler, de vivre certains moments d'apprendre de nouvelles techniques ou de se perfectionner à d'autres.

- DES MOMENTS d'INFORMATIONS

Informations sur l'ICEM, aux niveaux départemental, national, au niveau d'une commission nationale, au niveau international, avec une présentation de la Pédagogie Freinet dans le monde par des camarades de retour de la RIDEF (Rencontre Internationale des Educateurs Freinet) au Brésil.

### UN OUTIL COMMUN, LE JOURNAL DE STAGE

La fabrication d'un journal a permis à chacun de se former à différentes techniques nécessaires pour réaliser un tel outil de communication et d'expression: prise de notes, écritures d'articles, frappe, maquettage, traitement de texte, illustrations, imprimerie, duplications, montages... Apprendre en pratiquant... tel était le premier objectif.

Et quelle satisfaction en fin de stage de monter son propre journal et d'aller s'isoler rapidement dans un coin pour feuilleter ce qui restera notre mémoire collective.

### DES MOMENTS DE DETENTE ET DE FETE

Un stage ne serait pas tout à fait un stage sans ces moments de fête que peuvent être le repas coopératif où chacun peut découvrir les spécialités des autres régions de France et la dernière soirée consacrée à la Fete sous de multiples aspects (chants, danses, contes, jeux...)

Ce stage n'est pas terminé. Le travail autour de la REUSSITE continuera pendant toute l'année; des contacts ont été pris; des réseaux se sont organisés. Ces échanges devraient donner lieu à des articles pour CHANTIERS. Il vous est possible de vous joindre à ces échanges...

Dessin extrait  
du Journal de  
Stage.



LES CIRCUITS DE TRAVAIL	en 1988 - 1989.
-------------------------	-----------------

Un circuit regroupe plusieurs personnes qui ont décidé d'échanger entre elles sur un sujet commun. Ces échanges peuvent s'étaler sur quelques mois, une ou plusieurs années. Les participants définissent le thème et mettent en place l'organisation des techniques d'échanges:

- des cahiers de roulements par exemple : un cahier "tourne" chez les participants et chacun y note ses réflexions et répond aux écrits précédents
- des multilettres: chaque personne envoie ses écrits à tous les membres du circuit, suivant une fréquence définie à l'avance.

Ce travail dans un circuit permet de ne pas se retrouver seul dans sa pratique, d'être aidé, d'aider les autres,... l'ENTRAIDE QUOI !

CIRCUITS EN 88-89:

Le GAPP à l'école: Que changer au niveau du GAPP pour permettre une prise en charge par tous les partenaires éducatifs des enfants en difficultés.

RESPONSABLE: Elisabeth CALMELS  
La Falgasse - 81120 REALMONT.

Pédagogie FREINET et psychanalyse : La place du corps dans la classe: celui de l'enfant et de l'adulte. L'importance d'un lieu de parole pour l'évolution du groupe. La collaboration avec les autres intervenants.

RESPONSABLE: Anne Marie DJEGHMOUM  
3, rue Anatole France  
69800 - St PRIEST

Comment démarrer dans des postes différents: (remplacements, demi-décharge...)

Chacun raconte son expérience aux autres afin de déterminer ce qu'il est possible de faire ou de ne pas faire sur ce type de poste.

RESPONSABLE: Didier MUJICA  
18, rue Ferrée -Asnières.  
18000 BOURGES.

VIOLENCE dans la salle de classe: Fin du travail mené depuis plusieurs années et publication d'un livre.

RESPONSABLE: Eric DEBARBIEUX  
Labry - 26160 LE POET LAVAL.

LECTURE: Mise au point d'une grille d'observation et d'évaluation des comportements de lecteurs des enfants. Utilisation de cette grille et amélioration dans le courant de l'année.

RESPONSABLE: Janine CHARRON.  
Rue de la Rochelle.  
72160 - CONNERRE.

REMISE EN CAUSE A.I.S. et Intégrations: Suites et fin du travail sur les différentes structures de l'AIS. Travail sur le contrat d'intégration.

RESPONSABLE: Serge JAQUET  
Maison Burnet- Rive Gauche.  
Gilly/Isère. 73200 ALBERTVILLE.

VIE COOPERATIVE: Travail centré sur la mise en place du travail individualisé.

RESPONSABLE: Jean-Paul BOYER.  
La Rousselière.  
3, Allée de la Planche.  
44120 VERTOU

Cette liste sera complétée à mesure des créations de circuits dans l'année. N'hésitez pas à utiliser votre revue CHANTIERS pour échanger sur... les maths l'éveil, l'expression, le journal, le Conseil.....

Pour tout renseignement, toute information, tout appel, une seule adresse:

Didier MUJICA - 18, rue Ferrée - Asnières - 18000 BOURGES.

# « DÉMARRAGE PAR L'ENTRAIDE »

Au sein de la Commission Nationale Enseignement Spécialisé de l'I.C.E.M., le "DÉMARRAGE PAR L'ENTRAIDE" est une structure d'échanges coopératifs entre praticiens de l'Ecole Moderne. Elle accueille ceux qui ont besoin d'aide pour démarrer leur classe ou une technique. Le questionnaire ci-après nous permet de vous mettre en contact avec d'autres lecteurs de la revue. Les échanges peuvent se faire de manière directe et rapide avec eux, ou s'élargir à un groupe de personnes ayant les mêmes demandes. Ces groupes pourront se structurer en circuits d'échanges et publier des informations, des compte-rendus de leur travail ou des appels dans la revue.

## QUESTIONNAIRE

Choisissez DEUX domaines prioritaires pour vous.

Inscrivez "1" et "2".

Pour préciser s'il s'agit d'une demande d'aide urgente (réponse rapide d'une personne-ressource) ou d'un travail d'approfondissement dans un circuit d'échanges,

Inscrivez "Urgent" ou "Circuit" à côté de vos numéros 1 et 2.

Joignez une enveloppe timbrée à votre adresse et retournez le questionnaire à :

Corinne Pittion-Rossillon. 3 Villa Violet. 75015 . PARIS

THEMES	Etablissement ou niveau de classe	Je peux aider	J'ai besoin d'aide
Lecture			
Français			
Texte libre			
Correspondance			
Journal scolaire			
Calcul			
Géométrie			
Travail individualisé			
Evaluation			
Histoire			
Géographie			
Sciences physiques, naturelles			
Organisation matérielle			
Intégration			
Conseil			
GAPP : RPP			
RPM			
Psychologue			
Sport			
Expression corporelle			
Musique			
Arts plastiques			
Audio-visuel			
Informatique			
Télématique			
Imprimerie			
Violence			
Enfants de migrants			
Autres: ...			
...			
...			

Nom :

Classe :

Prénom :

Type d'établissement :

Adresse :

Adresse de travail :

Tél :

Tél :

MERCI DE VOTRE PARTICIPATIONCorinne Pittion-Rossillon



A.E.M.T.E.S.  
Pédagogie Freinet

Pratiques Recherches Stratégies

# CHAN TIERS



La commission Enseignement Spécial de l'ICEM est organisée en association A.E.M.T.E.S. (Association des Travailleurs de l'Enseignement spécial-Ecole Moderne- Pédagogie Freinet). Elle publie chaque mois depuis près de vingt ans la revue CHANTIERS.  
Dans cette revue, des enseignants, éducateurs, praticiens de la pédagogie coopérative publient leurs recherches et pratiques au service des enfants. Convaincus que l'échec n'est pas irréversible, ils proposent des stratégies pour la réussite des enfants et adolescents, à l'école et dans la société.

Vous trouverez ainsi dans Chantiers des témoignages pédagogiques, des recherches, mais aussi des informations, des rubriques régulières concernant l'AIJ et l'intégration, l'expression des enfants; Chantiers est aussi une revue d'échanges entre praticiens organisés en réseaux.

Chantiers édite également régulièrement des Dossiers dont vous trouverez la liste au verso.

CHANTIERS s'adresse à tous ceux qui travaillent avec les enfants en difficultés.

\*Chantiers dans l'ES - 12 numéros par an.  
Année 1988-89, abonnement 160 F. (Etranger 200 F)  
Abonnement de soutien : 200 F.  
(Utilisez le Bon de commande au verso).

# Bon de Commande

Abonnement à <b>CHANTIERS</b> Sept 1988 à Août 1989		Nb	TOTAL
12 Numéros	En France..... 160 F à l'étranger..... 200 F		
Réf.	DOSSIERS DISPONIBLES EN 1988-89	Prix	
4	Construisez vos outils (pour le journal scolaire)	35 F	
7	Marionnettes-Théâtre d'ombres-Expériences.	50 F	
9	Formation professionnelle.	40 F	
14	Fichier Général d'Entraide Pratique (Fiches pour l'organisation de la classe coopé.)	90 F	
15	Magnétoscope en SES. Utilisations pédagogiques.	45 F	
16	Vers une communauté éducative en ENP (EREA)	45 F	
19	Enfants de Migrants (Jalons pour une éducation interculturelle)	90 F	
20	Evaluations en classe coopérative.	36 F	
21	Enseignement spécialisé et Intégrations.	60 F	
22	Stratégies d'Intégrations (Intégrations d'enfants de perfectionnement en classe ordinaire)	45 F	
<input type="radio"/> Réductions pour achats en nombre (lire ci dessous) <sup>pp</sup>			
<input type="radio"/> Frais de port inclus sauf pour les suppléments "avion" DOM. 10 F par document. TOM et Etranger. 20F par document. (Et pour dossiers lourds N°14 et 19: 10 F en sus)			
<input type="radio"/> SOUTIENS A LA REVUE et à AEMTES. Merci.			
<input type="radio"/> Facture en 3 exemplaires(+5 F) OUI NON			
NET A PAYER			F

<sup>pp</sup> Réduction pour achat en nombre:

3 ou 4 dossiers.....	Réduction de 10F
5 ou 6 dossiers.....	Réduction de 25F
7 ou 8 dossiers.....	Réduction de 50F
Plus de 8 dossiers....	10 F de moins par dossier.

à servir à (nom, prénom, adresse, code) :

	<hr/> <hr/> <hr/> <hr/>
--	-------------------------

Paiement  
à l'ordre de  
A.E.M.T.E.S.  
C.C.P. 915.85 U LILLE

Bulletin à renvoyer à :

J. et M. MERIC  
10 rue de Lyon  
33700 MÉRIGNAC.

# CHANTIERS

## dans l'enseignement spécial

CHANTIERS est la revue mensuelle de la commission nationale Enseignement spécialisé de l'ICEM - pédagogie Freinet.

Douze numéros sont servis sur la durée de l'année scolaire et sont élaborés à partir des apports des lecteurs et des travailleurs des circuits d'échange, en fonction d'un projet d'édition.

CHANTIERS publie chaque mois des articles présentant des pratiques coopératives, des démarches d'apprentissage, des théorisations et des apports extérieurs, sous la forme de synthèses d'échanges ou d'écrits individuels.

Des informations générales, des échos sur les activités de la commission sont publiés régulièrement.

Cette revue est prise en charge coopérativement.

ARTICLES POUR CHANTIERS à envoyer à :

Michel LOICHOT  
31, rue du Château  
77100 NANTEUIL-LES-MEAUX

*Animation pédagogique* : Didier MUJICA.

*Comité de rédaction* : Michel FÈVRE - Michel LOICHOT - Adrien PITTION-ROSSILLON - Bruno SCHILLIGER.

*Impression - Expédition* : Valérie DEBARBIEUX.

*Gestion du stock de dossiers* : Bernard MISLIN.

Pour les autres adresses de responsables, reportez-vous aux articles et rubriques.



Directeur de la publication : D. VILLESASSE - 35, rue Neuve - 59200 TOURCOING  
Commission Paritaire des Papiers et Agencés de Presse n° 58060  
Imprimerie spéciale - A.E.M.T.E.S. : Labry - 26160 LE-POET-LAVAL